

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



RAPPORT DU JURY DE L'ESM SAINT CYR EN 2012

CONCOURS LETTRES

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2012.

Les concours de l'ESM de Saint-Cyr sont au nombre de cinq, les cinq concours ont été mis en œuvre en 2011 :

- Sciences
- Lettres
- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- BAC +3
- BAC +5

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Pour le concours Sciences :

Service des concours communs polytechniques
6, allée Emile Monso
BP 4410
31405 TOULOUSE Cedex 4

Pour les concours Lettres, SES, Bac +3 :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Coordonnées du bureau concours de la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre

Information : 01 41 93 34 52
Télécopie : 01 41 93 34 41
E-mail : concours.rd@orange.fr

Adresse géographique et postale :

DRHAT / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS CEDEX 12
(Métro : ligne 1, Château de Vincennes)

Table des matières

Français.....	06
Philosophie.....	10
Mathématiques.....	14
Géographie.....	17
Histoire.....	21
Sciences Sociales.....	26
Anglais.....	28
Allemand.....	31
Espagnol.....	35
Italien.....	38
Russe.....	41
Latin - Grec ancien.....	43
Arabe.....	46
Épreuves sportives.....	48

AVANT-PROPOS

Le concours Bac+2 de l'Ecole Spéciale Militaire offre à des élèves de classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures et devenir officier de l'Armée de terre.

Le concours Lettres est ouvert aux élèves de classes préparatoires des lycées militaires et civils (filiales Ulm/AL, LSH, B/L).

Le règlement du concours est fixé par l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr du 5 août 2009, publié au JO n° 221 du 24 septembre 2009, modifié par l'arrêté du 4 mars 2001.

Candidats et préparateurs trouveront toutes les informations sur la nature des épreuves écrites et orales d'une part et sur les programmes d'autre part sur le site suivant :

[http://www.formation.terre.defense.gouv.fr/Accueil/votre Espace/Documentation/ESM/Index.htm](http://www.formation.terre.defense.gouv.fr/Accueil/votreEspace/Documentation/ESM/Index.htm)

Les épreuves d'admissibilité du concours lettres se sont déroulées en mai 2012 dans le cadre de la banque commune d'épreuves écrites de la DAC/CCIP. Il est prévu qu'à terme ce concours doit à terme rejoindre la BEL pour les épreuves d'admissibilité.

Le jury d'admissibilité a fixé la barre à une moyenne de 9,904/20 offrant ainsi à 75 candidats (50 candidats militaires et 25 candidats civils) la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 29 places offertes au concours.

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM. Elles sont précisément décrites dans l'annexe I à l'arrêté susmentionné qu'il est impératif de bien lire pour se préparer. Elles peuvent être sensiblement différentes des épreuves orales des ENS.

Organisées par le Bureau concours de l'armée de terre, les épreuves d'admission se sont déroulées du 5 juillet au 12 juillet 2012 au lycée militaire de Saint-Cyr dans des conditions optimales d'organisation, de mise en confiance des candidats, de garantie de sérénité pour les évaluateurs.

Les candidats sont accueillis la veille des épreuves académiques. Après une réunion d'information, ils passent les épreuves sportives. Ils peuvent s'ils le souhaitent être hébergés.

Tout a été mis en œuvre pour que le jury, composé de professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale, puisse évaluer la performance de chacun des candidats en toute équité, dans le strict respect des programmes spécifiques à chaque filière et du format des épreuves. Il faut aussi saluer le professionnalisme, la courtoisie et le dévouement des personnes en charge de l'accueil, de la surveillance et de la circulation des candidats entre les diverses épreuves. Ceux-ci ont été guidés, encadrés et accompagnés à chaque instant de leur présence sur le site.

Le jury se réjouit d'avoir pu attribuer la note 20/20 aussi bien en philosophie qu'en mathématiques, Français, ou langues. Il n'a jamais été amené à prononcer l'élimination d'un candidat. En effet, il n'y a eu aucune note inférieure à 2/20 dans les épreuves académiques ou à 6/20 dans les épreuves sportives (voir l'article 16 du règlement du concours).

Au terme de cette session d'oral, la commission d'admission a établi une liste d'admis correspondant aux 29 places offertes cette année et une liste complémentaire sur laquelle figurent 9 noms. Le 29^e candidat obtient une moyenne générale de 11,550 /20.

Le dernier candidat classé en liste complémentaire obtient une moyenne générale de 11, 120/20.

On trouvera dans les pages qui suivent un bilan détaillé pour chacune des épreuves d'admissibilité de la session 2012.

Le jury souhaite adresser ses félicitations aux candidats admis. Il leur fait confiance pour tirer le meilleur parti des poursuites d'études très diversifiées que propose aujourd'hui l'ESM, tant dans le champ des sciences que des humanités, et pour devenir à terme de brillants officiers de l'armée de terre.

Annie LHERETE
Inspecteur général de l'Education
nationale
Présidente des concours de l'ESM

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de français

Examineur : Mme DESJARDINS

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste en une explication d'un texte littéraire français postérieur au XVe siècle ne dépassant pas trente lignes ou vers.

La durée d'interrogation est de vingt-cinq minutes environ.

La durée de préparation est d'une heure.

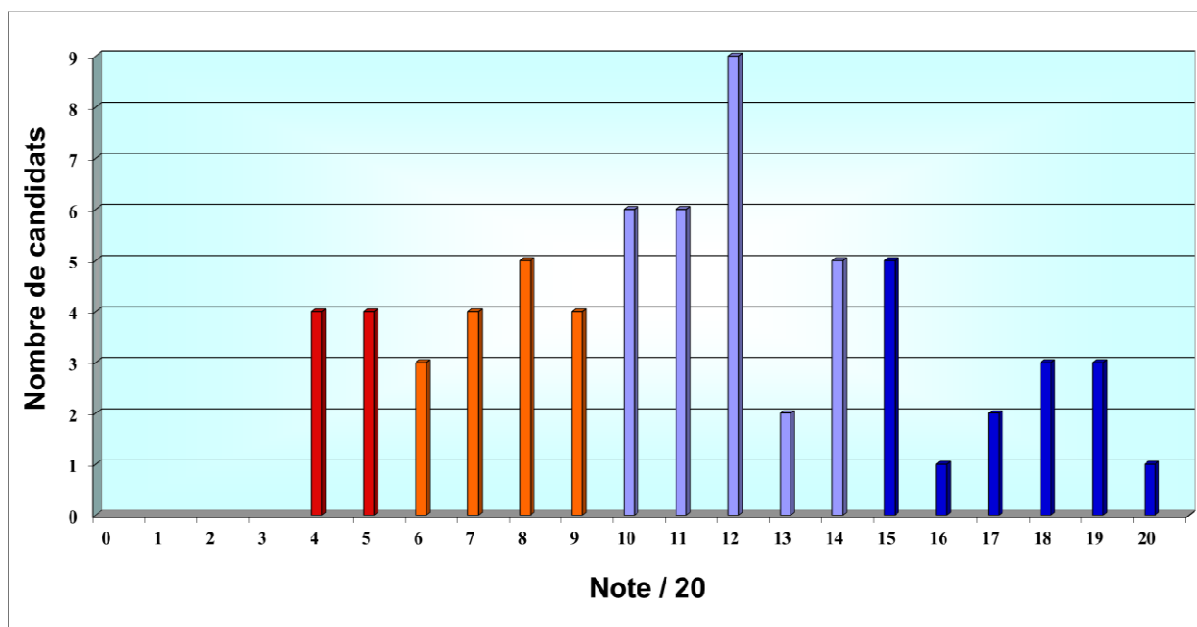
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **67**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 4 / 20

Moyenne : 11,1 / 20



Commentaires généraux :

L'explication se compose d'une introduction, suivie de la lecture intégrale de l'extrait proposé, puis de l'explication elle-même du texte et enfin d'une courte conclusion. La grande majorité des candidats respecte ce principe.

Le niveau des interrogations est très contrasté : beaucoup de candidats, manifestement très bien formés, ont proposé de vraies lectures de texte, montré une connaissance réelle de la littérature et de grandes qualités d'analyse. D'autres au contraire ne semblent pas maîtriser les principes de l'explication littéraire et se livrent à une paraphrase plus ou moins vaseuse.

Le temps de parole a été généralement bien respecté : quelques candidats ont toutefois dépassé le temps qui leur est imparti et ont été interrompus.

L'introduction consiste trop souvent en des développements plaqués sur le texte : certains se livrent à la biographie de l'auteur, ce qui peut être long dans le cas de Victor Hugo ou développent des considérations générales sur le romantisme ou récitent un cours sur le réalisme. L'entrée en matière doit être rapide et efficace : il ne faut conserver que les éléments de présentation nécessaires au texte lui-même.

La lecture constitue un moment très important de l'exercice : quelques rares candidats l'ont oubliée, d'autres ont choisi de lire un court passage, « particulièrement saisissant », du texte mais c'est une lecture complète qui est attendue. Or cette étape de l'interrogation est trop souvent négligée : la lecture des vers en particulier est désastreuse pour la très grande majorité qui ne prête aucune attention aux « e » muets, ne fait pas de liaison, et évidemment méconnaît les diérèses. Il convient de veiller aussi au débit de la lecture, d'articuler clairement et d'éviter tous les bruits parasites.

Les candidats proposent, la plupart du temps après la lecture, ce qui semble plus naturel, une problématique : certains ont toutefois complètement oublié de formuler une question préalable qui donne une direction à l'analyse. C'est consternant.

En outre, les problématiques proposées sont trop souvent vagues, générales et sans intérêt : « en quoi ce texte est-il révélateur du style réaliste de Flaubert ? » ou « en quoi ce poème est-il lyrique ? » ne constituent pas une problématique. Certains candidats masquent leur difficulté à formuler une problématique sous une avalanche de questions partielles posées à propos du texte. La problématique doit procéder de la lecture du texte, de son sens, du genre du texte, de la forme, de la place de l'extrait dans l'œuvre, du *topos* littéraire que l'auteur reprend. Pour la lecture de la fable de la Fontaine « Le Rat et l'Huître », la question « comment l'auteur parvient-il à la morale ? » passe à côté des enjeux du texte : il s'agit d'une fable qui déjoue les attentes du lecteur. La scène 4 de l'acte I des *Femmes Savantes* de Molière ne peut être lue simplement comme une « scène de comédie » : il convient de souligner la relation des deux personnages de Bélise et Clitandre, le quiproquo d'une scène si connue. Le genre littéraire de la fable ou du théâtre est complètement négligé et la page est lue en fonction de considérations psychologiques, comme s'il s'agissait d'un roman de gare. L'extrait de la *Chartreuse de Parme* de Stendhal, I, 3, montre Fabrice à Waterloo : le candidat plaque la question, comme par réflexe, du « miroir que l'on promène le long d'un chemin » : la problématique doit souligner l'incapacité du personnage à comprendre la scène à laquelle il assiste, mettre en évidence les points de vue et dégager la tonalité ironique du passage. Dans le cas de la poésie, le titre du poème est trop souvent négligé : dans les *Contemplations* de Victor Hugo, le titre crée une attente, qu'il convient de mettre en valeur. Les bonnes problématiques sont toujours celles qui prennent en considération le mouvement interne du texte, son genre et son type et qui soulignent l'intérêt particulier d'un extrait. Pour cette poésie de Victor Hugo, il convient de souligner le renversement opéré par le dernier vers du poème.

La plupart des candidats « découpe le texte en parties » : s'il est essentiel de dégager la structure d'un texte, il faut s'y consacrer avec un peu de nuance, et surtout que ce « découpage » soit non pas seulement décrit mais encore évoqué en relation avec le sens du texte ou étayé par une étude grammaticale. Certains choisissent d'évoquer en conclusion la

structure du texte ou bien le font au fur et à mesure de la lecture. Un grand nombre de candidats néglige complètement ce point essentiel, si bien que c'est la première question qui est posée dans la reprise. Il semble pourtant logique de lier la problématique au mouvement du texte, de mettre en évidence ce qui constitue la progression.

La grande majorité des candidats a choisi de présenter une explication linéaire. Trois candidats ont proposé un commentaire composé qui s'est révélé très insuffisant. Sans revenir sur des débats théoriques à ce sujet, le choix de l'analyse linéaire semble plus sage, étant donné que le temps de la préparation est d'une heure. Si un grand nombre d'explications était très satisfaisant, toutefois les prestations les moins réussies sont toujours celles qui ne constituent qu'une paraphrase, plus ou moins assortie de contresens sur le texte. Les « l'auteur dit que » ou « on voit que » sont à bannir. Certains ne semblent pas du tout voir ce qu'on attend d'eux et se contentent de répéter le texte : ils ne maîtrisent aucun outil de l'analyse littéraire. Dans le cas d'un poème, cette ignorance se révèle désastreuse : certains commentaires de Valéry ne s'attachent ni à la prosodie, ni aux rythmes, ni aux sons, ni aux rimes, ni à aucune figure de style. Les bonnes prestations envisagent le texte dans son ensemble et son mouvement, allient le fond et la forme, les mauvaises piochent dans le texte un mot de temps à autre, autour duquel un bavardage plus ou moins pertinent est proposé.

Il faut ajouter que les analyses stylistiques ne sont pertinentes que dans leur rapport au sens du texte : certains candidats débutent leur prestation par un relevé de figures de styles ou une analyse des rimes, sans que le contenu même du texte ou du poème ait été dégagé. Il est absolument sans intérêt de relever telle allitération dans un texte sans souligner l'effet produit ou de noter que les rimes sont masculines ou embrassées sans que cela ne débouche sur une interprétation du poème.

Un trop grand nombre de candidats a tendance à jargonner : la connaissance précise des figures de style est tout à fait louable mais certains ne résistent pas à la tentation de citer tous les auteurs qu'ils connaissent, sans que les citations n'éclaircissent le texte. Au besoin, c'est dans l'entretien qui suit qu'ils peuvent être amenés à aller plus loin. L'étude littéraire d'un texte n'est en aucun cas la récitation de termes savants. Il est très curieux que certains candidats, incapables de dégager le sens littéral d'un texte, noient leur ignorance sous des vocables qu'ils ne comprennent pas davantage, de protase, apodose, aposiopèse ...

D'autre part, la méconnaissance de la grammaire est souvent très regrettable, voire franchement consternant. Certains utilisent les termes de protase et d'apodose mais ne reconnaissent pas un conditionnel ou une proposition subordonnée de conséquence ...

Les explications qui ne s'appuient pas sur la grammaire du texte, sur les mots, sur le vocabulaire, sur la progression du texte ne sauraient être satisfaisantes.

La conclusion de l'explication est souvent négligée : la plupart se contente de répéter exactement ce qui a été dit en introduction.

L'entretien est un moment très important, qui peut permettre à un candidat d'améliorer sa prestation (jusqu'à deux points). Certains répondent bien à des questions qui ont pour but de faire préciser un point, compléter une analyse, corriger une erreur et très souvent combler les lacunes d'un exposé sur la structure d'un texte, le genre littéraire, le topos dans lequel il s'inscrit ; d'autres, trop nombreux, se crispent, répètent les mêmes erreurs ou, d'une manière gênante, affirment : « C'est ce que j'ai dit », sans voir qu'on les invite seulement à nuancer, préciser, affiner une lecture. Il ne s'agit jamais de piéger un candidat mais seulement de le conduire à améliorer sa prestation. Les candidats qui ne respectent pas le temps de parole et parlent trop longtemps perdent l'occasion de corriger tel ou tel aspect de leur prestation.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Pour progresser, les candidats devraient faire preuve de davantage de rigueur dans la méthode de l'analyse stylistique et dans la présentation de l'exposé : il convient de porter une plus grande attention au genre du texte (un apologue, une argumentation, un récit, un poème, un dialogue de théâtre), pour poser, dès l'introduction, les bases de l'analyse : il convient d'étudier l'enchaînement des répliques si on lit un texte théâtral, la relation des deux personnages, la mise en scène ... ; si on lit un poème, on analyse la structure du poème, le mètre utilisé, les rimes, dans leur rapport au contenu du poème lui-même ... Il convient toujours de déterminer la structure, les enjeux d'un texte et d'en proposer une lecture. S'il est évident qu'un candidat ne pourra pas tout dire sur un texte en vingt minutes, on attend une véritable analyse qui parte d'une hypothèse de lecture. Les candidats ne doivent pas chercher à dire tout ce qu'ils ont appris mais à se laisser surprendre par un texte : Céline n'use pas toujours d'un langage argotique, Flaubert n'allie pas systématiquement réalisme et romantisme. Certains candidats pêchent par un excès d'érudition, d'autres par une fâcheuse ignorance de la littérature : il faut tenter de regarder le texte d'un peu haut, en se laissant surprendre par son originalité. On ne peut que conseiller aux candidats une fréquentation des textes eux-mêmes, des œuvres complètes mais aussi des manuels de littérature.

D'autre part, les candidats, s'ils gèrent bien leur temps de parole, ont tendance à s'appesantir sur le début du texte, à parfois se répéter, et négligent parfois la fin de l'extrait : ils doivent veiller à mieux équilibrer l'explication et à commenter l'ensemble du texte. Certains semblent craindre de ne pouvoir parler vingt minutes mais ce défaut est exceptionnel : il vaut mieux ne pas perdre de temps au début de la prestation.

J'ajoute que quelques candidats doivent veiller à leur maintien : certains jouent nerveusement avec un stylo, un autre déballe toute sorte d'objets inattendus sur sa table. Si la grande majorité adopte une attitude très convenable, il convient toutefois de ne pas étouffer toute forme d'originalité.

Je renvoie aux rapports des années antérieures qui contiennent beaucoup d'indications très utiles que je n'ai pas reprises ici.

Liste des textes proposés :

Littérature du XVIème : Du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, 14

Littérature du XVIIème : La Fontaine, I, 16, « La Mort et le Bûcheron », VIII, 19, « Le Rat et l'Huître » ; Molière, *Don Juan*, III, 1, *Les Femmes Savantes*, I, 4

Littérature du XVIIIème : Montesquieu, *Lettres persanes*, 37, 52, 99, 144

Littérature du XIXème : Stendhal, *La Chartreuse de Parme* ; Victor Hugo, *Les Contemplations* (« Elle était pâle ... », « ? ») ; Flaubert, *Madame Bovary*, *L'Education sentimentale*

Littérature du XXème : Valéry, *Charmes* (« Les Pas ») ; Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* ; Céline, *Voyage au bout de la nuit* ; Leiris, *L'âge d'Homme* (incipit) ; Camus, *L'Etranger* (incipit) ; Duras, *L'Amant*

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de philosophie

Examineur : Mme Marie DELAMARRE

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un entretien choisi par le candidat parmi les deux sujets proposés. L'un consiste en l'étude d'un texte de 15 à 25 lignes tiré de l'une des œuvres d'un philosophe figurant dans la liste des auteurs au programme du baccalauréat. L'autre est présenté sous la forme d'une question à traiter.

La durée de préparation est fixée à une heure ; celle d'interrogation à vingt-cinq minutes environ.

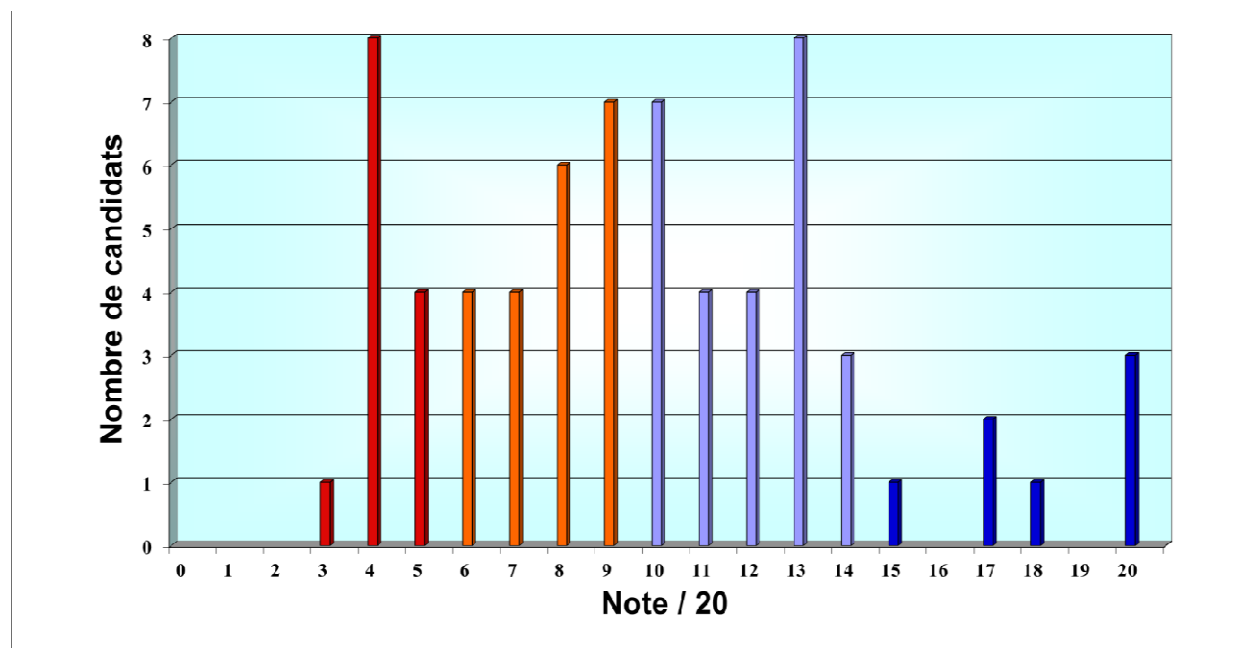
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 67

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 3 / 20

Moyenne : 9,75/ 20



Commentaires généraux :

La moyenne est supérieure à celle de l'an dernier : elle passe de 8,11 à 9,75.

Les candidats ont mieux su que les années précédentes quelles sont la nature et les exigences de l'épreuve ; ils en connaissent le déroulement.

Les sujets (textes ou notions) les ont, semble-t-il, moins décontenancés.

Les notes s'étalent de 3 à 20. Trois candidats ont eu 20, l'un sur une question, les deux autres sur des textes.

Dans l'ensemble, les candidats ont pris à cœur les sujets proposés, se sont efforcés de les comprendre et surtout d'en saisir les enjeux.

Ils ont été en ce sens plus présents que l'an dernier, où ils ne se confrontaient pas réellement aux sujets.

Le défaut qui demeure cependant est un défaut de *clarté*. A prendre en deux sens:

- les candidats, peut-être trop anxieux, ne veulent pas *voir* le texte ou le sujet : ils cherchent à interposer entre-eux et le sujet un écran (remémoration de ce que l'on sait sur tel ou tel auteur ou telle ou telle théorie). Le sujet reste alors dans une semi-obscurité. Et le candidat *ne voit pas* ce dont il est question ;

- les candidats ne s'expriment pas de manière claire, n'usent pas de termes précis, comme s'ils n'étaient pas assurés de ce qu'ils ont l'intention de dire. Ce n'est pas que la formulation soit jargonneuse (louable effort par rapport à l'an dernier) mais elle manque de rigueur et de fermeté.

De nombreux candidats restent confus, s'expriment de manière embarrassée.

Par ailleurs, des connaissances qui semblent élémentaires pour des étudiants de Khâgne, font défaut : ainsi ils ne connaissent pas ce qu'est le *sublime* dans la *CFJ*, ce qu'est la *passion* chez Descartes, ou ce que Bergson entend par *durée*.

Le temps de préparation étant d'une heure, nous avons pu proposer le même sujet à trois candidats successifs, ce qui a permis de rendre plus aisée une comparaison des prestations.

Commentaires particuliers :

Pour ce qui est de l'exposé sur une question ou une notion, il y a eu de bonnes prestations.

Par exemple, sur la formule « Changer de vie », le candidat a montré toute la complexité du sujet, en s'interrogeant sur les conditions de possibilité d'un tel changement : relève-t-il d'une décision morale, d'une prudence ou peut-il être fait à l'instigation du politique ? Et si on peut changer de vie, qu'est-ce qui est changé véritablement ?

Les plus mauvaises prestations venaient de candidats qui n'ont pas compris à quoi pouvait renvoyer le sujet. Ainsi, sur « Etre aristocrate », une candidate qui s'est obstinée à définir « l'aristocrate » comme *celui qui a de l'argent*, n'a pas su voir les difficultés et les enjeux du sujet : rien n'a été dit sur l'excellence, le mérite ou la distinction. Or il pouvait y avoir chez Tocqueville, chez Nietzsche ou même chez Balzac de quoi éclairer la candidate. L'entretien a été décevant parce que la candidate n'a pas su adopter un autre point de vue que celui, somme toute réducteur, de celui qui chante « *les aristocrates à la lanterne...* ».

Un autre candidat interrogé sur *La pauvreté* a énuméré les conditions qui font qu'on est pauvre (toucher le RMI, sic). Mais n'a pas su problématiser le propos : pauvreté et manque, pauvreté et contentement, pauvreté et misère, pauvreté d'une époque (le désert qui croît), pauvreté et simplicité (*beati pauperes spiritu*) etc.

Quant à l'étude du texte, les meilleurs candidats sont ceux qui se sont confrontés avec le texte, sans chercher à le ramener à une doctrine prétendument connue, ou à le diluer dans des considérations générales.

Rappelons qu'il est demandé de *lire* d'emblée le texte, afin que le candidat n'ait pas la tentation de faire sa prestation sans en tenir compte, et qu'une introduction historique (sur l'auteur, les courants de pensée de son époque etc.) n'est pas requise. Il convient au contraire d'être au plus près de l'intelligence du texte et de mettre à jour sa thèse et les difficultés qu'il soulève. Par ailleurs, il est maladroit de « découper » le texte en parties : dans la mesure où il s'agit d'un extrait assez court (entre 15 et 20 lignes), il vaut mieux montrer la cohérence du texte qui est certes articulé mais non point fragmenté. Rappelons également que l'épreuve ne consiste pas à expliquer le texte pour ensuite le *démolir* (sic) : une bonne explication doit montrer que le candidat est attentif à la thèse de l'auteur. Il appartient donc au candidat de montrer les difficultés qui peuvent être examinées. Mais ces difficultés ne peuvent être examinées qu'à partir du texte. Et il ne s'agit pas d'opposer mécaniquement au texte une autre « doctrine ».

Les meilleurs candidats ont précisément su être attentifs au texte, en parvenant à dégager son sens et ses enjeux.

Ainsi un candidat a su, avec finesse, examiner le texte d'Aristote (*Ethique à Nicomaque*, I, 11), où l'auteur critique ceux qui voudraient que le bonheur soit une question de bilan, en montrant pourquoi le bonheur ne consiste pas à suivre les aléas de la fortune, alors même que chacun souhaite que la fortune lui soit favorable.

Un autre candidat s'est interrogé, à partir d'un texte de Bergson extrait de *La pensée et le mouvant*, sur ce qui distingue le grand peintre du peintre médiocre. Si une grande œuvre peut être dite *vraie*, de quelle *vérité* s'agit-il et l'œuvre médiocre peut-elle être dite *fausse* ?

Un autre candidat, vif et enthousiaste, s'est interrogé sur la « relation appropriée » qu'il convient d'avoir avec l'œuvre d'art et a cherché à saisir ce qui constitue cette relation : il a réfléchi à ce rapport entre le spectateur et l'œuvre en confrontant la thèse du texte proposé (Arendt, *La crise de la culture*) avec l'expérience du narrateur de la *Recherche du temps perdu*, qui n'est jamais aussi heureux de contempler des œuvres que lorsque Swann ou Bergotte les lui ont fait entrevoir.

En revanche, certains candidats n'ont pas su voir l'intérêt du texte, mais faute d'une lecture suffisamment attentive. Ainsi, sur un texte de Hegel, extrait de *La raison dans l'histoire*, un candidat s'est attaché à illustrer le désordre de l'histoire en mentionnant successivement la Shoah, Hiroshima, l'affaire Mérah (sic), mais n'a pas vu que la vraie difficulté était celle de penser la *nécessité* d'une fin de l'histoire.

Un candidat, sur un texte de Hume (*Enquête sur les principes de la morale*), a été incapable de saisir (faut-il dire ici *sentir* ?) la portée du texte où Hume montre que ce qui nous touche, aussi bien au travers de l'expérience esthétique que de l'expérience morale, c'est bien souvent « une manière, une grâce, une aisance, une élégance etc. Le candidat a affirmé qu'il s'agissait de termes « mélioratifs » (sic) et on en est resté là.

Enfin certains candidats témoignent d'une certaine candeur :

A un candidat, interrogé sur l'ennui, et qui affirme que l'on s'ennuie lorsque on est seul, nous demandons si l'on ne s'ennuie pas également en société : non, rétorque très étonné le candidat, *il n'y a qu'à voir les époux* (sic).

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Le conseil essentiel reste le même que les années précédentes : **rester attentif au sujet**, ne pas chercher à plaquer de manière mécanique un savoir qui demeurera toujours lointain et extérieur.

Il faut donc, qu'il s'agisse du sujet ou du texte, s'efforcer de saisir de la manière la plus précise possible, les enjeux.

Pour finir, la courtoisie est une bonne chose. Mais les candidats doivent, pour certains, apprendre à sourire.

Se décontracter légèrement, être plus avenant, leur permettra sans doute d'être plus disponible, plus en confiance.

L'épreuve doit permettre d'évaluer la capacité à penser à partir d'un sujet, mais cette pensée suppose et même requiert une *présence* du candidat : il faut qu'il y ait confiance en soi et en l'examineur pour que la pensée puisse s'affirmer.

Exemples de sujets proposés :

Textes extraits de :

Aristote, *Ethique à Nicomaque*.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*.

Hobbes, *Le Léviathan*.

Malebranche, *Recherche de la Vérité*.

Leibniz, *Nouveaux Essais*.

Hume, *Enquête sur les principes de la morale*.

Hegel, *La raison dans l'histoire*.

Bergson, *La pensée et le mouvant*.

Sujets :

Etre soi-même.

Le regret.

La valeur de la vie.

Etre aristocrate.

Apprendre à voir.

Le scrupule.

Se méfier des autres.

Sait-on toujours ce que l'on veut ?

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de mathématiques

Examineur : M. Joshua PELOSI

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste en deux ou trois exercices pouvant comporter plusieurs questions en application du programme d'enseignement de première et de terminale L, option mathématiques.

Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

La durée de préparation est de trente minutes, celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ.

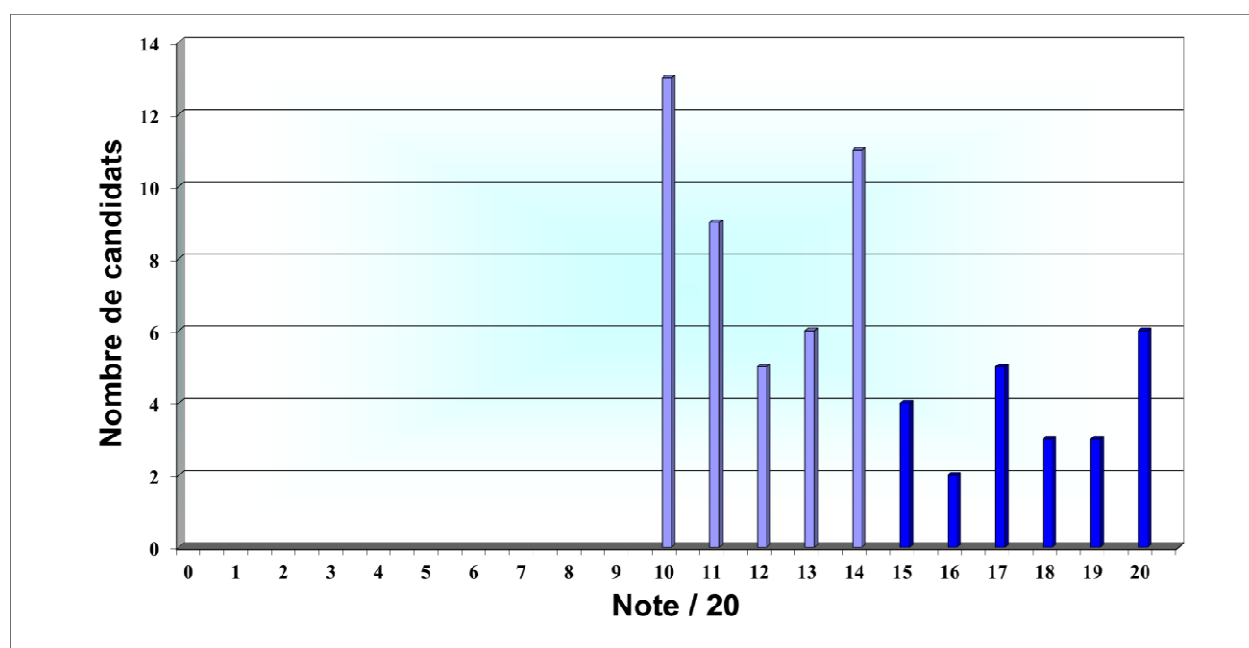
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **67**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 10 / 20

Moyenne : 13,9 / 20



Commentaires généraux :

Cette année l'examineur a changé mais la session s'est déroulée dans la continuité des années précédentes. Par conséquent les remarques et les conseils des anciens rapports sont toujours d'actualité.

Les résultats sont proches de ceux des concours précédents. Les notes sont très largement étalées de 10 à 20.

Les sujets comportaient deux ou trois exercices dont l'un portait sur les probabilités et la statistique. Un exercice plus court et plus ouvert a parfois été proposé au cours de l'oral aux candidats plus brillants.

On remarque une grande disparité de niveau entre les candidats. Certains font preuve d'une maîtrise parfaite des notions du programme et d'excellentes capacités de raisonnement et de calcul, d'autres manifestent des lacunes inquiétantes, par exemple l'incapacité de multiplier deux fractions simples ou de calculer l'aire d'un rectangle ! La préparation à cette épreuve devrait être l'occasion, pour certains, de revoir des notions de base dont l'intérêt va au-delà du concours.

L'attitude des candidats pendant l'exposé a été généralement très positive et atteste des qualités appréciables pour de futurs officiers : clarté, concision, combativité, capacité d'écouter et de reconnaître les erreurs commises. On pourrait peut-être souhaiter un peu plus d'esprit critique vis-à-vis des résultats numériques obtenus. Des résultats aberrants sont souvent donnés sans vergogne : la probabilité de gagner deux fois de suite à pile ou face serait égale à 1, une voiture roulerait à 900 km/h, l'aire d'une figure tendrait vers moins l'infini... La capacité d'évaluer un ordre de grandeur et de faire des commentaires pertinents sur des résultats numériques est très appréciée et récompensée lors de l'évaluation.

Commentaires particuliers :

En probabilités et statistique:

Ce sujet est particulièrement révélateur de la préparation des candidats et de leur capacité de raisonnement. Il faut maîtriser un vocabulaire technique et avoir bien compris les notions qui sont derrière.

L'erreur la plus fréquente porte sur la notion de probabilité conditionnelle et sur le calcul de $p(A \text{ et } B)$. **En général $p(A \text{ et } B)$ n'est pas égal au produit de $p(A)$ et $p(B)$!** A ce propos on remarque que les candidats connaissent souvent la définition de l'indépendance de deux événements mais ne font pas le lien avec leur erreur.

Il ne faut pas confondre $p(A \text{ et } B)$, $p(A \text{ ou } B)$ et la probabilité de A sachant B.

Une lecture erronée de l'énoncé est souvent à l'origine des difficultés. Par exemple, lorsqu'on affirme qu'un événement A a eu lieu et on demande de calculer la probabilité de B, peu de candidats comprennent qu'il faut calculer la probabilité conditionnelle de B sachant A. Il faut connaître la formule liant $p(A \text{ et } B)$ et $p(A \text{ ou } B)$.

Parmi les points positifs on remarque que les arbres de probabilité sont en général bien maîtrisés par la plupart des candidats.

En analyse:

En dépit des mises en garde exprimées dans les précédents rapports, on constate que de nombreux candidats ignorent les principales propriétés des fonctions de référence. Certains sont incapables de dériver ou de tracer l'allure de l'exponentielle ou du logarithme népérien. Ces lacunes entraînent de lourdes pénalités bien évidemment...

La dérivée est une notion centrale en analyse et doit être bien comprise. Il faut connaître sa définition, les principales formules de dérivation, son interprétation graphique et le lien avec le sens de variation. Il faut être capable, en particulier, de dresser un tableau de variations et de résoudre des problèmes d'optimisation.

En ce qui concerne les suites, l'objectif est modeste : il faut connaître les suites arithmétiques et géométriques, leurs expressions en fonction de n , leurs limites et la somme des n premiers termes.

Algèbre et géométrie:

Il est vivement conseillé de revoir les rudiments de géométrie plane et du calcul algébrique élémentaire, même si ces notions n'apparaissent pas explicitement au programme de première et de terminale. Il faut s'entraîner à manipuler des expressions algébriques et à résoudre des équations et des inéquations simples. Il ne faut pas hésiter à reprendre en main des livres du collège !

En effet on constate que, paradoxalement, la formule de résolution des équations du second degré est souvent mieux maîtrisée que d'autres manipulations plus élémentaires: "passer" des quantités de l'autre côté d'une égalité, factoriser ou développer des expressions.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Le niveau des prestations est hétérogène mais plutôt satisfaisant dans l'ensemble. On constate tout de même qu'une partie non négligeable des candidats affronte cette épreuve sans aucune préparation. C'est dommage car le niveau d'exigence n'est pas très élevé et il est possible d'obtenir un nombre conséquent de points supplémentaires avec un effort raisonnable.

En conclusion, quelques conseils pour les futurs candidats :

- le succès passe tout d'abord par une connaissance solide du cours. L'examineur sera plus indulgent et enclin à donner des indications si le cours est bien appris. A contrario, des lacunes graves entraîneront de lourdes pénalités, quelque soit la qualité de la prestation.
- il faut maîtriser les quatre opérations numériques de base. Beaucoup de candidats ont été pénalisés car ils ne savent pas effectuer des calculs élémentaires sur les entiers, les fractions ou les nombres décimaux.
- il faut bien comprendre l'énoncé avant de se lancer dans des calculs. Une interprétation erronée du sujet est souvent à l'origine des difficultés, surtout en probabilité.
- il faut s'abstenir de commenter négativement sa prestation. Tout défaitisme est à proscrire !

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de géographie

Examineur : Mme Cécile PICARDAT

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve de géographie porte sur un sujet correspondant au programme des options A/L et « lettres et sciences humaines », à savoir :

- filière A/L : « La France » ; « Iles et insularité dans le monde »,
- filière LSH : « Le Cône sud : Chili, Argentine, Uruguay, Paraguay».

La durée de préparation est de trente minutes ; celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ.

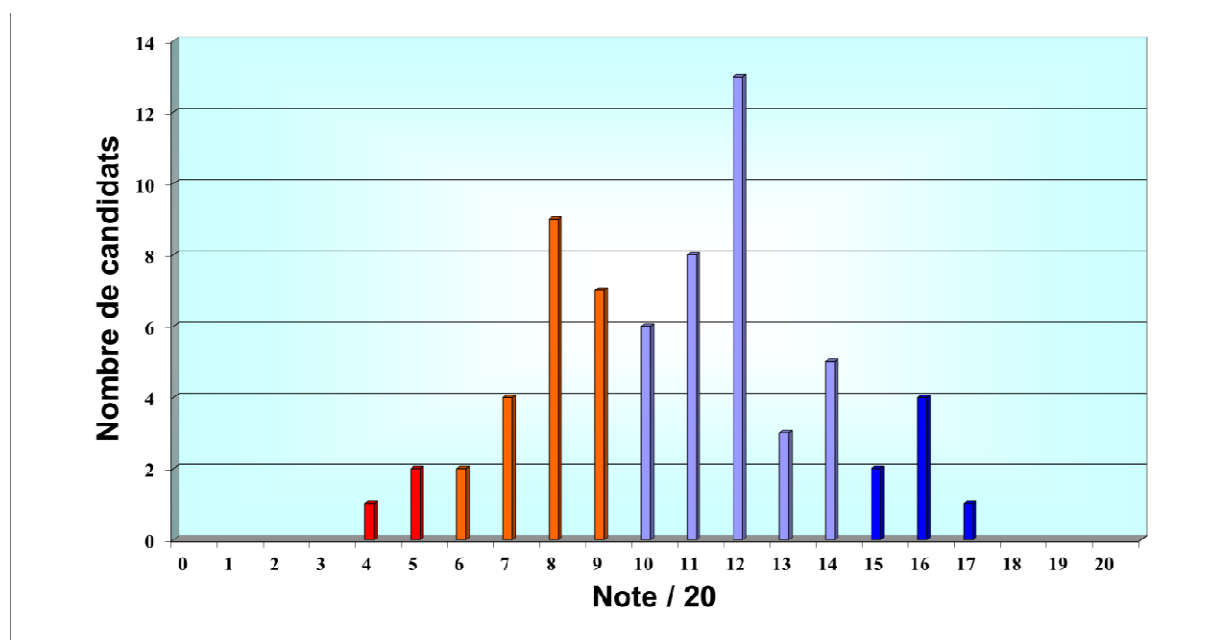
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **67**

Note maximale obtenue : 17 / 20

Note minimale obtenue : 04 / 20

Moyenne : 10,64/ 20



Commentaires généraux :

En dehors de quelques prestations très faibles, les exposés apparaissent dans l'ensemble de bonne tenue, traduisant une préparation sérieuse des candidats. Les sujets doivent être problématisés et structurés, avec l'annonce d'un plan dans la partie introductive de l'exposé. Celle-ci permet une analyse des termes du sujet, essentielle pour organiser la démonstration.

Les sujets doivent s'envisager dans une approche géographique actuelle, par ses concepts comme par ses centres d'intérêt. La France, dans son organisation, ses dynamiques, ne peut se comprendre qu'en tenant compte aujourd'hui de son insertion en Europe, des effets territoriaux de la mondialisation et du rôle parfois complexe ou contradictoire de nombreux acteurs. Pour autant, cela ne doit pas conduire à des plans un peu stéréotypés, avec une partie systématique sur les acteurs, qui en définitive apparaissent peu ou sont mal connus. De même, la mondialisation n'explique pas tout. Une géographie actualisée n'exclut aucunement des sujets qui peuvent sembler « classiques » dans leur formulation, comme sur la forêt en France, mais pour lequel le traitement peut intégrer ce qui relève des usages, des perceptions des acteurs et/ou utilisateurs de la forêt et la question du développement durable, spécifique de la forêt et non une mention vague et générale du développement durable. La définition des termes du sujet reste essentielle, pour déterminer les axes qui seront développés. Certains termes ou concepts ne sont pas toujours définis, ou de façon très floue, comme celui de développement dans un sujet portant sur « tourisme et développement insulaire », ou celui d'espace rural dans un sujet portant sur les espaces ruraux en France. De même le terme d'îles, de territoires insulaires, d'insularité méritent une définition, d'autant plus que ces définitions peuvent poser problème, puisqu'elles varient selon les auteurs de référence. Il faut le dire et cela contribue à élargir le débat, la réflexion, à nuancer la présentation. Le jury est toujours prêt à suivre le candidat dès lors qu'il argumente et justifie ses choix. C'est d'ailleurs cette capacité d'argumentation et de réflexion qui est attendue, plus que l'évaluation d'une accumulation de connaissances précises, étant entendu cependant, que sans connaissances minimales, l'organisation de la démonstration ne peut être que très limitée.

Concernant les plans, si une typologie sur un sujet intitulé « les espaces ruraux en France » est tout à fait envisageable, en donnant les critères qui fondent cette typologie, la typologie n'est pas obligatoire, pas plus qu'une troisième partie sur « les limites » de tel phénomène ou cette année sur les « enjeux », souvent qualifiés de « nouveaux » et le développement durable. Si le développement durable trouve pleinement sa place dans la réflexion sur les territoires aujourd'hui, il doit véritablement être défini, analysé et n'est pas obligatoire non plus dans le traitement des sujets. Paradoxalement d'ailleurs, quand l'expression « développement durable » entre dans l'intitulé du sujet, le traitement est souvent décevant. Les termes du sujet doivent être définis, analysés, afin d'éviter des oublis dans le traitement de la question ou des contre-sens. Il convient de rappeler que si certains plans conviennent mal, le jury attend avant tout une démonstration cohérente, et que différentes approches sont recevables.

Les questions portent sur l'exposé qui a été proposé afin de préciser des points, de le compléter. Elles visent à valoriser la prestation et non à piéger le candidat. Mais elles permettent aussi de souligner que certains aspects majeurs du sujet ont été oubliés.

Les candidats ont montré une grande aptitude à respecter le temps imparti. Cependant, il n'est pas nécessaire d'étirer le temps de l'exposé pour « tenir » 20 minutes. Mieux vaut une présentation concise, précise, dynamique de 15 minutes qui autorise un questionnement, dont l'objectif n'est pas de pénaliser le candidat, mais d'éclairer des points, d'approfondir la réflexion, qu'un exposé inutilement étiré par une élocution lente, sans contenus efficaces.

Certains exposés ont cependant été un peu courts, dans ce cas le questionnement n'est pas pour autant prolongé et reste dans la fourchette des 10 minutes.

Concernant l'illustration, le jury est conscient que le temps de préparation rend difficile la réalisation d'un croquis. Cependant, l'utilisation de l'atlas doit permettre de se rafraîchir la mémoire, pour situer correctement les lieux et répondre ensuite à des questions simples pendant l'entretien. Un candidat a su rendre vivante et solide sa prestation en proposant une carte simple de la distribution de la forêt en France, réalisée grâce à l'atlas, avec des seuils de % de la couverture forestière, ouvrant à une analyse des différenciations spatiales mises en évidence par le croquis.

Commentaires particuliers :

Si, dans l'ensemble les connaissances semblent satisfaisantes, reflétant un travail très sérieux des candidats, ces connaissances doivent être actualisées, par exemple sur les parcs nationaux en France, sur le développement durable trop souvent réduit à une formule nécessaire car « à la mode », mais creuse, sur l'Europe, sur l'aménagement des territoires (DIACT / DATAR). Concernant les îles et l'insularité, on peut regretter dans certaines prestations, la place démesurée donnée au tourisme, comme si les îles dans le monde n'étaient que tropicales, méditerranéennes et touristiques. Les démarches historiques ne sont pas souhaitables, mais l'histoire, les héritages sont bien entendu attendus comme éléments d'explication des territoires actuels. Cependant un sujet intitulé « Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires en France » n'appelle pas une histoire de l'aménagement du territoire, qui consomme plus des deux tiers de la prestation, mais plutôt une réflexion sur le pluriel, une définition du concept de territoire et des approches à différents niveaux d'échelle, variation rarement envisagée dans les prestations.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

L'impression générale est positive. Les candidats montrent un grand sérieux et de la détermination. Les sujets proposés sont souvent vastes, il faut donc aller à l'essentiel. Cependant, s'il convient de ne pas se perdre dans les détails, la présentation, même rapide d'un exemple est toujours bienvenue, elle permet de concrétiser la démonstration, et évite de rester à un niveau trop général dans lequel les territoires n'apparaissent pas. En revanche, il n'est pas judicieux d'organiser sa démonstration sur un seul exemple tout au long de l'exposé. Il convient de montrer une capacité de réflexion personnelle, plus qu'une accumulation de connaissances récitées. Les croquis sont appréciés, mais il faut penser à indiquer quelques noms, quelques repères. Les candidats doivent méditer les différents rapports, lire pour s'imprégner progressivement des connaissances.

Exemples de sujets proposés.

France :

- L'aménagement des littoraux français.
- Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires en France.
- La forêt en France.
- Les espaces ruraux en France.
- Les régions frontalières de la France en Europe.

Iles et insularité dans le monde :

- Contraintes et potentialités de l'insularité.
- Les risques dans les territoires insulaires.
- Tourisme et développement des territoires insulaires dans le monde.
- Ressources et développement des territoires insulaires dans le monde.
- Le peuplement des îles dans le monde.

Le Cône sud (programme LSH) :

- Agriculture et espaces agricoles dans le Cône sud.
- Les fronts pionniers dans le Cône sud.
- Les frontières dans le Cône sud.
- Les espaces de faibles densités dans le Cône sud.
- L'organisation de l'espace du Cône sud.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve d'histoire

Examineur : M. Benoît PELLISTRANDI

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve consiste en une interrogation portant sur le programme de l'option au titre de laquelle le candidat est inscrit (A/L, B/L, ou « lettres et sciences humaines »), à savoir :

- filière AL : « Hygiène et santé en Europe de la fin du XVIIIe siècle au lendemain de la première guerre mondiale » ; « La France de 1939 au milieu des années 90 ».
- filière LSH : « Hygiène et santé en Europe de la fin du XVIIIe siècle au lendemain de la première guerre mondiale ».
- filière BL : « La France de 1870 au début des années 1990 » et « Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles ».

La durée de préparation est de trente minutes ; celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ. On attend un exposé d'une durée comprise entre 15 et 20 minutes. Cet exposé est complété par des questions de l'examineur.

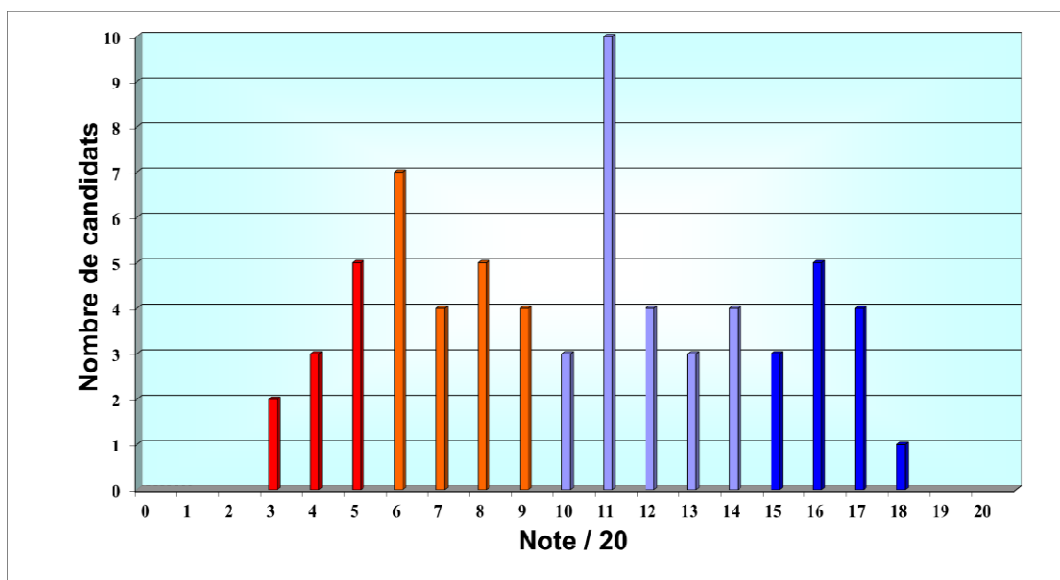
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **67**

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 03 / 20

Moyenne : 10,19 / 20



Sujets :

Sujets filière AL

La résistance (1940-1945)
La France face à la défaite de juin 1940
La guerre d'Algérie (1954-1962)
Charles de Gaulle, président de la République française
La France et la construction européenne de 1950 à 1992
L'armée française de 1939 à 1995
La gauche et la V^e République (1958-1995)
Les droites en France (1944-1995)
Les évolutions de la société française pendant les Trente Glorieuses
L'État et la culture en France d'André Malraux à Jack Lang
La modernisation de la France de 1958 à 1995
L'Europe dans la vie politique française des années 1950 aux années 1990
La pratique du pouvoir en France sous la IV^e et la V^e République

La vaccination (1780-1920)
L'école, l'hygiène et la santé sous la III^e République
Être médecin en France (1780-1920)
L'évolution des pratiques médicales (1780-1920)
Progrès médicaux et politiques de santé
Les hygiénistes et la politique

Sujets LSH (Lyon)

La médecine populaire
Les femmes dans le monde de la santé (limites chronologiques du programme)
L'hygiène entre doctrine et pratique (1780-1920)
La chirurgie (1780-1920)
Politiques de santé et progrès médicaux (1780-1920)
Ville, santé et hygiène (1780-1920)
Les progrès démographiques (1780-1920)

Sujets BL

Les Trente glorieuses

Commentaires généraux :

Avant tout, l'examineur responsable de cette épreuve d'oral se félicite de la qualité des candidats qu'il a eu à évaluer. Il a trouvé face à lui des jeunes filles et des jeunes gens compétents, courtois et intelligents. Même si tous n'ont pas réussi leur exercice, aucun ne semblait vraiment illégitime à passer l'oral.

Innovation de cette session 2012, les sujets servaient consécutivement à trois candidats. N'ayant aucun moyen de communiquer entre-eux, les candidats sont sur un pied d'égalité et cela permet à l'examineur de comparer sur un sujet identique des prestations différentes. Si certains sujets donnent lieu à des exposés corrects avec des notes rapprochées, d'autres donnent lieu à des traitements très différents, les uns remarquables, les autres très en-dessous des attentes du jury. Par exemple, « La résistance en France (1940-1945) » a donné lieu à un 17, un 11 et un 07. Un autre sur « L'exercice du pouvoir en France sous les IV^e et V^e »

Républiques » a donné lieu à un 18 et un 06. On voit donc que ce n'est pas le sujet qui fait l'épreuve mais le candidat.

Si on remarque pour à peu près tous les candidats une bonne maîtrise de la forme de l'exercice (introduction, annonce de la problématique et du plan, plan rappelé au cours de l'exposé, conclusion), il convient de rappeler aux candidats quelques règles essentielles.

Dans un sujet avec des bornes chronologiques, il ne suffit pas d'identifier les dates pour contextualiser. Encore faut-il rappeler le sens de ces dates. Ainsi « L'armée en France de 1939 à 1995 », rappeler que 1939 est le début de la guerre et 1995 la fin du second septennat de François Mitterrand est très largement insuffisant pour prétendre avoir explicité la séquence choisie. Entre 1939 et 1995, outre l'épisode complexe de la Seconde guerre mondiale, il y a les guerres de décolonisation, l'inscription de la France dans le contexte de la Guerre froide, l'acquisition d'un instrument stratégique majeur en 1960 avec l'arme nucléaire. Tout cela doit être identifié immédiatement. C'est la seule manière d'essayer de poser une problématique claire.

Celle-ci ne saurait se réduire à passer à la forme interrogative l'énoncé du sujet. Il s'agit bien d'identifier le problème suggéré par le sujet et d'en proposer ensuite le traitement. Pour cela, outre la compréhension de l'évolution impliquée par une chronologie présente (ou implicite), il faut définir les termes du sujet. Tous les candidats qui ont pris le temps de le faire ne peuvent que s'en féliciter. Par exemple, dans le sujet « L'Europe dans la vie politique française des années 1950 aux années 1990 », le mot Europe ne signifie pas un ensemble géographique vague, mais le processus de construction européenne. « Dans la vie politique » : cela veut dire qu'il ne s'agit pas d'étudier la construction européenne en tant que telle et la part que la France y a prise mais comment la question européenne est source de clivage dans la vie politique et parlementaire et au sein de l'opinion publique. Il fallait donc identifier les forces pro-européennes comme le MRP sous la IV^e République ou l'UDF du président Giscard d'Estaing de 1978 à 1995, ou anti-européennes comme le PCF. De même, il fallait être capable d'identifier des évolutions comme la sécession de Jean-Pierre Chevènement qui, lors du référendum de Maastricht en 1992, quitte le PS. Il s'agit là d'exemples pour faire comprendre ce qui était attendu et donc qu'exposer exclusivement les actions diplomatiques de la construction européenne par la France revenait à se placer hors-sujet.

Ce travail essentiel lors de la préparation évite les hors-sujets. S'agissant d'une préparation courte (30 minutes), d'un exposé relativement rapide (15 à 20 minutes), il va de soi que le niveau d'approfondissement n'est pas excessif. Ce sont les qualités de synthèse et d'analyse du sujet auxquelles il est fait appel. Les candidats ne doivent pas s'inquiéter de posséder une connaissance encyclopédique mais ils doivent mobiliser leurs connaissances pour produire une réflexion intelligente et juste sur un sujet large.

Il faut absolument identifier le périmètre du sujet pour comprendre ce qui est attendu. Ainsi le sujet « La médecine populaire (1780-1920) » n'a pas toujours été bien compris (il s'agissait d'étudier la survivance de pratiques médicales antérieures aux progrès scientifiques qui mettaient en cause tout un monde d'officiers de santé, de guérisseurs, de rebouteux et de charlatans – il y a une différence entre chacun de ces groupes – et de comprendre comment elle s'articulait aux enjeux sociaux) et est devenu le prétexte à un exposé global sur la question de programme. Inutile de dire que le hors-sujet est là.

Autre remarque essentielle : un plan qui se termine par une troisième partie sur les « limites » d'un phénomène est un mauvais plan (par exemple : les limites de la construction européenne, les limites de la médecine populaire...). En effet, c'est une formule passe-partout qui évite de se poser des questions plus pertinentes. Les plans peuvent être chronologiques ou

thématiques : peu importe. Mais ils doivent être pertinents et efficaces. Ils ne sauraient se justifier par la seule recherche d'une fausse symétrie.

Enfin, une conclusion ne saurait être qu'un résumé rapide de ce qui vient d'être exposé. Puisqu'une problématique a été posée, la conclusion doit apporter des éléments de réponse à la question qui a sous-tendu l'exposé. Il est de bonne intelligence de dire « la question que nous nous étions posée était... » et d'ajouter « au terme de cet exposé, les éléments de réponse que l'on peut apporter sont... ».

Le jury n'a jamais cherché à piéger les candidats par des formulations obscures ou des questions trop pointues. En effet, nous sommes convaincus que les qualités de synthèse qui sont recherchées chez les futurs officiers de l'armée de terre doivent s'exprimer grâce à des questions classiques qu'un bon étudiant, au terme de ses deux années de préparation, doit être capable de traiter. Personne n'est pris par surprise. Cela explique aussi le caractère très traitable des sujets proposés.

Commentaires particuliers :

Trois thèmes pouvaient donner lieu à des interrogations :

- pour la filière A/L : « Hygiène et santé en Europe (1780-1920) » et « La France de 1939 au milieu des années 1990 »,
- pour la filière LSH : « Hygiène et santé en Europe (1780-1920) »,
- pour la filière BL : « La France de 1870 au début des années 1990 » et « Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles ».

Sur le thème « Hygiène et santé », la maîtrise des notions de médicalisation (entendue comme extension de la sphère médicale sur la vie privée et la vie collective), de transition démographique, de progrès médicaux (avec notamment la révolution pastoriennne) et une bonne connaissance des politiques de santé publique comme des pratiques médicales (avec quelques noms de médecins) suffisaient amplement à passer l'obstacle de l'épreuve orale.

Pour la France de 1939 à 1995, on souligne qu'une bonne connaissance de la chronologie politique ainsi qu'une relativement bonne maîtrise des mécanismes et complexités de la vie politique sont élémentaires. Il est inadmissible d'entendre un candidat dire que le président de la République en 1962 est Valéry Giscard d'Estaing ! On ne s'étonnera pas que le domaine de l'histoire culturelle soit un peu moins maîtrisé. Mais l'ensemble est très globalement satisfaisant.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Au terme de cette session, il faut d'une part rassurer les candidats sur la nature et la difficulté de l'épreuve. Celle-ci est parfaitement calibrée pour un étudiant consciencieux et travailleur qui a mis à profit ses deux années de préparation pour se doter d'une culture historique de base et qui a travaillé avec sérieux les questions au programme de la deuxième année de préparation. Cela implique de maîtriser la chronologie, les grandes notions mobilisées par les programmes et quelques éléments des bibliographies indiquées par les préparateurs.

Il convient ensuite de les encourager à travailler avec méthode l'histoire. Une bonne connaissance du cours, une maîtrise des concepts et des problématiques, une utilisation pertinente d'exemples significatifs sont attendus. Mais tout cela n'est rien sans l'effort de réflexion que l'étudiant produit devant le sujet et qu'il restitue devant l'examinateur. Une grande part de logique aide largement à combler telle ou telle incertitude et une réflexion sereine, mais méthodique, permet de répondre aux questions posées.

L'échelle des notes est celle qui convient à un concours. Globalement, toute note inférieure à 8 signale un défaut de connaissances ou d'analyse du sujet (voire les deux dans les notes les plus basses). Toute note supérieure ou égale à 14 signale un exposé conforme aux attentes du jury et aux exigences du concours de l'ESM Saint-Cyr.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de sciences sociales

Examineur : Mr Pierre-André CORPRON

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve, optionnelle, porte sur le programme des sciences sociales des classes préparatoires B/L.

L'oral dure 25 minutes. Il se compose d'un exposé d'une quinzaine de minutes en réponse à un sujet donné suivi d'une séance de questions portant notamment sur l'exposé, des points demeurés obscurs ou insuffisants. L'objectif est d'apprécier les connaissances et capacités d'analyse du candidat.

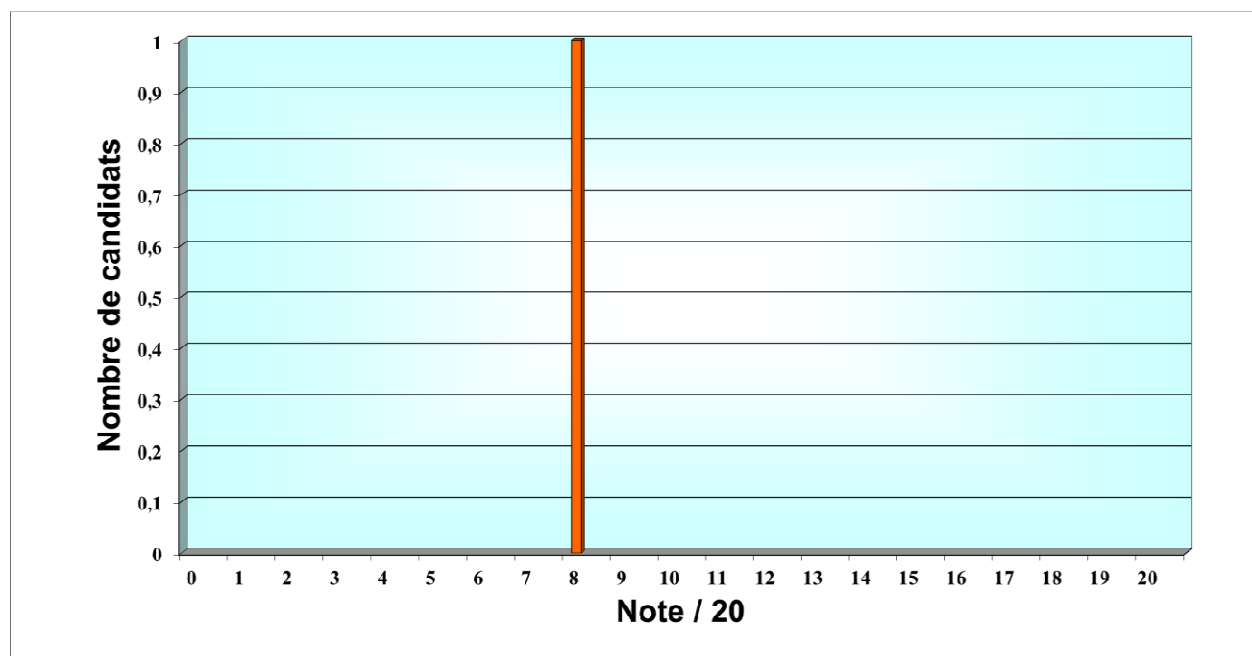
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **1**

Note maximale obtenue : 8 / 20

Note minimale obtenue : 8 / 20

Moyenne : 8 / 20



Commentaires généraux :

À l'image des années précédentes, l'épreuve a attiré très peu de candidats. Il n'est donc pas possible d'en faire une analyse particulière.

Le sujet tiré au sort cette année était « la lutte contre le chômage en France depuis 1970 ».

Les sujets préparés, entre lesquels s'effectuait le tirage au sort, portaient sur l'ensemble des thèmes du programme.

Quelques exemples :

- La génération est-elle un critère pertinent de classification sociale ?
- Comment mesurer la mobilité sociale ?
- La théorie du revenu permanent
- La construction du modèle IS-LM
- Les notions de chômage classique et chômage keynésien permettent-elles de comprendre l'évolution du chômage en France ?

Commentaires particuliers :

On attend des candidats un effort de problématisation et une présentation qui montre qu'ils maîtrisent les éléments théoriques permettant de comprendre les sujets posés et qu'ils en montrent les enjeux.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Il est regrettable que les candidats ne choisissent pas cette épreuve car elle permet, avec une préparation sérieuse et rigoureuse, d'obtenir d'excellentes notes.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve d'anglais

Examineur : M. Yves-Pol HEMONIN

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve porte obligatoirement sur les mêmes langues que celles choisies par le candidat en première et deuxième langue à l'écrit.

Elle comprend l'explication en langue étrangère d'un texte n'excédant pas un recto de page extrait d'un journal ou d'une revue non spécialisée ainsi que la traduction d'un court extrait de ce texte.

La deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes suggérés par le texte ou apparus lors de l'explication.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

La durée de préparation est de trente minutes ; celle d'interrogation de vingt-cinq minutes environ.

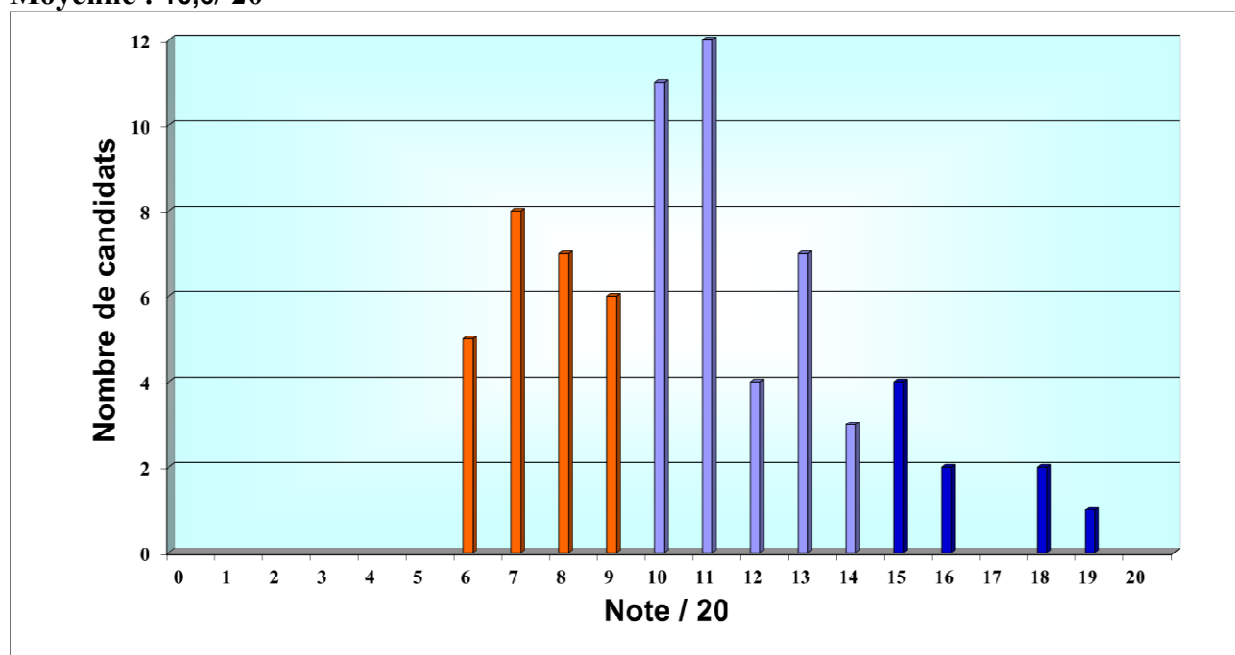
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **72**

Note maximale obtenue : **19 / 20**

Note minimale obtenue : **06 / 20**

Moyenne : 10,6/ 20



Commentaires généraux :

Les candidats disposent de 30' de préparation. L'épreuve dure environ 25', soit 10 à 15' pour le résumé-commentaire, 5 à 10' pour l'entretien, 3 à 5' pour la version.

Pour les candidats de LV2 (option facultative), l'épreuve est la même, mais le jury est plus sensible aux efforts d'expression d'un candidat dont l'anglais constitue la seconde langue étrangère.

L'épreuve n'est pas un résumé bâclé, entièrement rédigé et mal relu, ni une conversation décousue ou improvisée à propos d'un texte prétexte.

L'épreuve permet le contrôle et l'évaluation d'un savoir-faire linguistique mettant en jeu des qualités d'analyse et de réflexion à partir d'un document « grand-public » extrait de la presse anglo-saxonne, écrite ou en ligne.

L'épreuve nécessite un entraînement régulier à la lecture d'articles d'une certaine longueur, un certain nombre d'outils linguistiques et méthodologiques, ainsi qu'un certain vocabulaire de base sur l'actualité (voir les sujets de cette année et des années précédentes).

Le vocabulaire de base du commentaire doit être acquis (description d'un texte, articulation d'un exposé, expression d'une opinion). Il faut savoir lire ou énoncer les chiffres ou les sigles sans hésitation. Les lourdeurs (« Now, my commentary », « now my conclusion », « now I am finished/ finitshed » etc...) sont à proscrire. Il est bon de (pré-)rédiger introduction et conclusion pour susciter l'intérêt de l'évaluateur ou ressusciter ce dernier lorsqu'il s'est mis en économie d'énergie pour supporter le massacre. Observez la communication non-verbale pour rectifier votre communication verbale : le jury ne tend pas l'oreille, ne grimace pas, n'est pas saisi d'une frénésie du 'calame', ne s'écroule pas sur sa chaise et n'étouffe pas un bâillement par hasard. Tout effort de rectification de la communication ou des erreurs linguistiques est apprécié.

Commentaires particuliers :

Les erreurs les plus fréquentes : désinences ('s' / 'ed'), place de l'adjectif ou de l'adverbe, présent de narration, confusion 'he/she/it', 'his/her/its', 'past' vs. 'present perfect', 'for/during', article défini, noms et adjectifs de pays, prépositions, quantifieurs, 'gallicismes'...

Il est parfois difficile de départager les prestations au contenu riche et à la forme pauvre des prestations plus agréables à entendre mais ne contenant que des platitudes ou des évidences. Aisance et complaisance se neutralisent.

Pour une écrasante majorité des candidats, un effort phonologique sérieux est à fournir. Le laboratoire de langues est un outil précieux, et, en son absence, nombre de sites sur la Toile peuvent s'avérer utiles. Une majorité d'élèves semble considérer, qu'à l'instar du français (surtout lorsqu'il est parlé dans le sud !), l'anglais est une langue syllabique. Sachez que des phonèmes 'impurs' peuvent caractériser votre expression sans trop nuire à la compréhension ('i' court à la française etc...); en revanche, l'accent lexical et l'accent de phrase sont constitutifs du sens. La mise en relief accentuelle implique des affaiblissements (cf. 'comfortable, language (sans diphtongue finale), a graduate (idem), mais to gradu'ate (diphtongue finale) from a university). Un effort méthodologique doit donc être fait dans votre prise de notes lexicales pour rapprocher graphie et phonie afin de lier indissociablement

sens et forme, acquisition audio et révision visuelle (pléonasme !) pour mieux entendre avec les yeux et petit à petit voir avec les oreilles....

Les erreurs phonologiques les plus communes portent sur la longueur des voyelles ([I/i :] filling/feeling), la diphtongaison ([I/ai] promise/compromise, to live/life, climate, cycle, invite...), l'opposition [s/z] (the use/to use, close/to close, loose/to lose, based, increasingly, emphasis, observed), les 'h' non réalisés ou perturbateurs, les muettes à qui voix est donnée : 'bombers', 'talk' etc.... Sachez exploiter les fiches de 'khôlles' que ne manquent pas de remplir vos professeurs pour corriger vos erreurs et revenir sur vos difficultés, à la faveur de la bonne dizaine d'entretiens individuels dont vous bénéficiez.

Conclusion:

Un effort phonologique sérieux s'impose. Environ 25% des candidats seulement restent compréhensibles d'un locuteur natif du début à la fin.

L'évaluation des compétences en anglais étant relative, et non absolue, il est possible d'obtenir une note excellente sans être bilingue. Le 'fighting spirit' de bon aloi, la voix claire et bien posée, la présence physique, le regard, la disponibilité aux questions et le sens de l'humour compensent quelques erreurs lexicales ou syntaxiques.

Les documents utilisés cette année ont été extraits de :

The Economist / The New York Times / Time Magazine / Newsweek / Truthout /

Parmi les sujets abordés : Healthcare reform / The economic slump : causes & remedies / Homophobia / Privatization of prisons / Steve Jobs the magician / The Apple revolution / Social protest against Wall Street / Social protest in Quebec / The democratic deficit / Israel, the USA & Iran / Double standards : civilian victims / Occupy Wall Street / French vs. U.S. parenting / The world America made, etc.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve d'allemand

Examineur : Mme Hélène BIENAIME

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les épreuves obligatoires de première et deuxième langue vivante portent sur les mêmes langues que celles choisies pour les épreuves écrites d'admissibilité.

Elles comportent la lecture, l'explication en langue étrangère et la traduction d'un texte extrait d'un journal ou d'une revue non technique.

Préparation : 30 minutes

Passage : 25 minutes

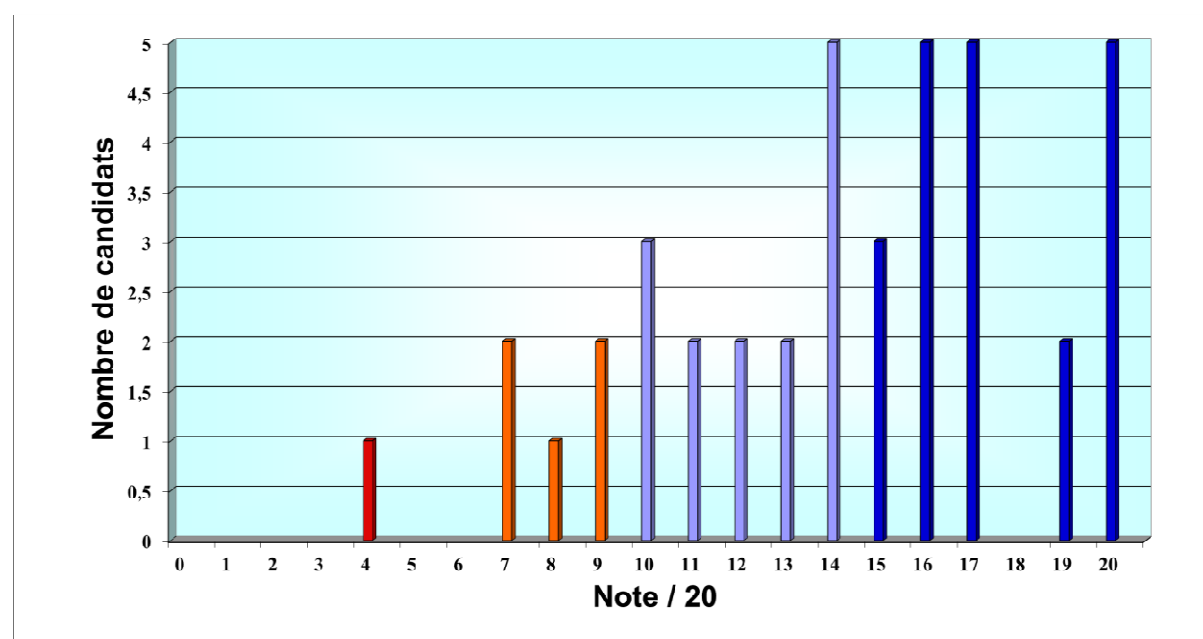
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **40**

Note maximale obtenue : **20 / 20**

Note minimale obtenue : **04 / 20**

Moyenne : 14,1 / 20



Commentaires généraux :

Comme l'indique la moyenne générale très haute cette année, beaucoup de candidats se sont présentés à cette épreuve avec un très bon voire un excellent niveau d'allemand, maîtrisant la grammaire, le lexique approprié, et sachant mettre à profit les connaissances civilisationnelles acquises pendant leurs années de classe préparatoire. Je ne peux que saluer le travail qui a été réalisé en amont, tant par les candidats que par leurs professeurs.

Toutefois, j'attire l'attention sur le fait que l'épreuve comporte la traduction d'un passage à laquelle très peu de candidats sont arrivés préparés. Il convient d'arriver devant l'examineur avec une proposition de traduction, ou du moins des éléments pour réaliser celle-ci. Par ailleurs, l'épreuve dure 25 minutes, cela signifie qu'une partie assez importante de celle-ci est consacrée à un entretien qui revient sur le texte et sur les points abordés par le candidat dans son exposé. Il faut rappeler aux candidats l'importance de cette partie de l'épreuve. Il ne s'agit pas seulement de répondre en une phrase aux questions posées, mais de savoir proposer une réponse argumentée pour, idéalement, aboutir à une vraie discussion.

Enfin, précisons que ce ne sont pas les candidats qui choisissent le passage du texte à lire mais l'examineur. Ce passage est indiqué sur le sujet.

Commentaires particuliers :

Critiques :

Voilà quelques points à corriger et travailler par les candidats s'ils veulent arriver bien préparés à l'épreuve :

Les candidats plus faibles ou de niveau moyen, ont tendance à chercher à plaquer des connaissances civilisationnelles - parfois sans lien avec le sujet - sur le texte, sans traiter la spécificité de l'article, en mettant de côté la problématique.

Il est sage de rappeler que le texte n'est pas un prétexte à la récitation d'une leçon apprise par cœur. Le candidat mettra nettement plus en valeur ses compétences s'il se plie vraiment à l'exercice, en montrant quels sont les enjeux du texte, la manière dont l'argumentation est construite, qu'en voulant à tout prix réinvestir ce qu'il sait.

Il est évident qu'il s'agit ensuite de faire le lien entre le texte et les connaissances de civilisation des candidats, mais en suivant ces principes. Il ne faut donc certainement pas s'arrêter à la thématique du texte pour en faire son explication.

Nombre de candidats appliquent une méthode systématique et figée pour présenter le document, ou passer d'un résumé à un commentaire. Ceci n'est pas toujours très judicieux, même si cela rassure le candidat. Par exemple, la majorité d'entre-eux tient à donner la date de publication de l'article, ce qui ne fait sens que si cette information est commentée, contextualisée. Il était intéressant, par exemple, de noter qu'un article sur les femmes dans les pays en voie de développement a été publié le 8 mars, date de la journée de la femme.

Beaucoup également s'embourbent dans le découpage artificiel, souvent en trois parties, du texte. Ne serait-il pas plus judicieux, d'emblée, de dire quelles sont les grands arguments ou idées du texte ? Avec un découpage en parties, ou pire, un résumé paragraphe par paragraphe, l'exposé devient vite narratif, on voit apparaître des « *dann* », « *danach* », alors qu'il ne s'agit pas d'une histoire en plusieurs étapes mais d'un argumentaire qui avance. Le candidat tombe alors vite dans la paraphrase.

- Rappelons enfin qu'on ne note pas que la langue mais aussi l'intelligence du candidat face à un sujet : la pensée doit être cohérente et faire sens.

Sujets :

Les sujets étaient tirés des grands quotidiens et hebdomadaires allemands comme *die Zeit, der Spiegel, Frankfurter Allgemeine Zeitung, Süddeutsche Zeitung, Frankfurter Rundschau* mais aussi de la *Deutsche Welle*, et dataient tous de l'année en cours, entre septembre 2011 et juillet 2012. Voici quelques exemples de thèmes proposés :

- *Frauenrechte und Armutsbekämpfung in Entwicklungsländern*
- *die Arbeitslosigkeit der Jugendlichen in Europa*
- *der Besuch von Joachim Gauk in Israel*
- *die Sicherheit der sozialen Netzwerke*
- *eine Studie zur Geschichtslosigkeit bei den deutschen Schülern*
- *Geburtenrate und Renten in Deutschland*
- *Bill Gates' Stiftung und der Kampf gegen die Armut*
- *Die Tyrannei der Diensthandys*
- *das Glück der älteren Generationen*
- *Konsumveränderungen bei den Griechen*
- *die ersten Erasmusstudenten*
- *Freiwillige aus Entwicklungsländer in Europa*
- *Facebook für Muslime*
- *Hirndoping*
- *erste Bilanz des freiwilligen Wehrdienstes*

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Langue :

- genre de *das Leben* (qui devient trop souvent **die Lebe*)
- *der Text wurde veröffentlicht (*verantwortlicht)*
- *der Autor / der Journalist (en, en)* (qui n'est pas la même chose que **der Schriftsteller*)
- *Deutschland (*die Deutschland)*, reprise par le pronom *es*.
- *anders (*different)*
- confusions entre *das Bild / die Bildung*
- « *Es ist ein großes Problem* » (dans le meilleur des cas au neutre...) que beaucoup ont tendance à utiliser de manière inflationnaire.
- confusion *als / da* (anglicisme)
- emploi de verbes de modalité sans *zu* !
- révision des verbes qui régissent des prépositions (*sich kümmern um, sich interessieren für...*)
- révision des verbes forts
- révisions des cas que régissent les prépositions
- l'absence d'accord pour les adjectifs attributs ! plus généralement, l'entraînement à la déclinaison des groupes avec adjectifs à l'oral.

Par ailleurs, un apprentissage des **noms allemands** des **pays** d'Europe et du monde, ainsi qu'une révision des noms des populations et des adjectifs nationaux ferait du bien au plus grand nombre.

Ajoutons également qu'il convient de savoir **lire les chiffres et les dates**, que cela ne doit pas être un obstacle pendant la lecture !

Prononciation :

- on apprécierait un effort plus grand pour prononcer les diphtongues.
- nombre de textes allemands comportent des termes anglais (ou des noms anglais) ; il convient de faire comme les Allemands et de respecter la prononciation originale de ces termes, dans la mesure du possible.

Maladresses à éviter :

- la langue de l'épreuve est l'allemand, à l'exception du moment où le texte est traduit. Ainsi, les « enfin », « alors » sont à bannir pendant l'exposé ou l'entretien.
- le jour du concours, les candidats ne sont pas en colle, donc pas en entraînement. Ils doivent faire avec les moyens linguistiques dont ils disposent. Il est en ce sens déplacé de demander à l'examineur comment se dit tel ou tel mot en allemand.
- il s'agit aussi d'une épreuve de communication, il ne faut donc pas oublier de regarder l'examineur à qui on s'adresse pendant l'exposé.

Conclusion :

J'encourage les futurs candidats à se préparer, tout au long de l'année, à cette épreuve aussi importante en LV1 qu'en LV2, en lisant la presse, en profitant de chaque colle et de chaque cours pour parler au maximum. Le travail à la maison d'apprentissage et d'approfondissement, d'acquisition lexicale doit être régulier et soutenu.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve d'espagnol

Examineur : Mme Nelly LE NAOUR

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve porte obligatoirement sur les mêmes langues que celles choisies en première et deuxième langue à l'écrit.

Elle comprend l'explication en langue étrangère d'un texte n'excédant pas un recto de page extrait d'un journal ou d'une revue non spécialisée ainsi que la traduction d'un court extrait de ce texte.

La deuxième partie de l'épreuve consiste en un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes suggérés par le texte ou apparus lors de l'explication.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

La durée de préparation est de trente minutes ; celle de préparation de vingt-cinq minutes environ.

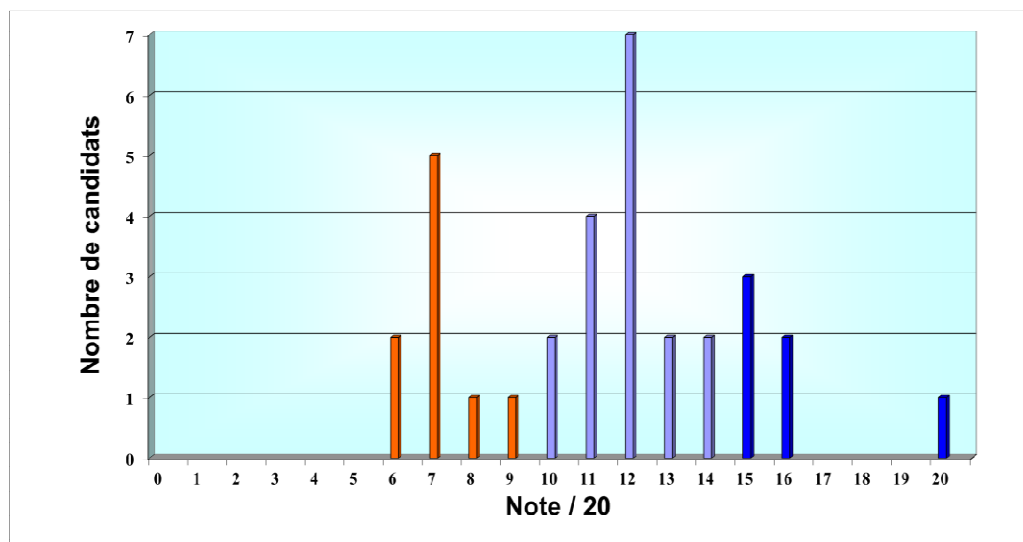
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **32**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 06 / 20

Moyenne : 11,34 / 20



Commentaires généraux :

Le bilan de cette année est plutôt positif puisque l'épreuve a souvent été préparée avec sérieux par les candidats. L'explication de l'article de presse est généralement construite et les candidats dégagent souvent une problématique pertinente. La compréhension des articles et la gestion du temps ont rarement fait problème.

Les candidats sont évalués sur la compréhension du document, la correction de la langue (lexique, grammaire, conjugaison), la prononciation (phonétique et accentuation) ainsi que sur la pertinence de leurs propos. Une langue à la fois riche et précise et des connaissances sur l'histoire et l'actualité de l'Espagne et de l'Amérique latine sont aussi des critères d'évaluation. La traduction est aussi évaluée et les candidats doivent veiller à ne pas la bâcler. Il est effectivement difficile de proposer une traduction acceptable si celle-ci n'a pas été préparée lors des 30 minutes de préparation dont dispose le candidat.

Commentaires particuliers :

LANGUE :

Le niveau de langue des candidats est assez hétérogène : il est souvent acceptable voire bon (et très bon même), parfois indigent mais rarement catastrophique. Il convient cependant de rappeler que certaines fautes sont inacceptables à ce niveau : la date, les chiffres et les pourcentages ne sont pas toujours maîtrisés et c'est regrettable. *Ser / estar ; haber / tener ; por / para ;* les accords (*este país, esta gente, estos acontecimientos*, etc.) et le genre des mots (*una mujer, un problema, una cifra, el valor*, etc.) sont des fautes récurrentes. Des mots tels que *la población, la contaminación, el número* (et pas *el nombre!*), *las desigualdades, crear ≠ creer, europeo/a ≠ Europa* doivent être sus. Enfin, les emplois du subjonctif (après *para que, querer que, no creo que*, etc.), la conjugaison à la 1^{ère} personne du singulier et les temps du passé font encore défaut à certains candidats.

Une mauvaise prononciation et des déplacements d'accents toniques rendent parfois difficile la compréhension et cela est pénalisé.

METHODE :

Pendant les 30 minutes de préparation, le candidat doit faire une **explication de texte** et traduire un court extrait (entre 600 et 650 signes environ). Rappelons que cette explication doit être construite, ordonnée, problématisée et contextualisée (il n'est pas très utile de citer le titre, la date et le nom du journaliste si ces éléments ne sont pas exploités).

Le candidat ne doit pas se contenter de répéter servilement tout ce que dit le journaliste mais il doit faire ressortir les grandes idées du texte et dégager le fil conducteur de la pensée de l'auteur, sans omettre d'éléments importants. Il faut analyser l'article avec suffisamment de recul pour éviter la paraphrase et surtout pour en comprendre sa portée. D'autre part, l'explication du candidat ne doit pas être superficielle et ne doit pas omettre un pan entier du texte. Il faut pour cela bien gérer son temps afin de ne pas négliger la fin de l'article (le dernier paragraphe est parfois bâclé voire pas du tout traité).

Les remarques personnelles du candidat peuvent être intégrées à l'explication ou se faire dans un deuxième temps. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'apporter un point de vue personnel, argumenté et pertinent par rapport à la problématique posée. Le candidat doit mobiliser des connaissances précises à bon escient car il ne s'agit pas de faire étalage de tout son savoir ni de plaquer des remarques « passe-partout » ou oiseuses. Le commentaire du candidat doit éclairer ou approfondir un ou plusieurs point(s) du texte. Les comparaisons hasardeuses ou éloignées ainsi que les généralités sont à bannir.

La traduction doit être soigneusement préparée car l'extrait choisi présente des difficultés syntaxiques et lexicales que le candidat ne pourra pas résoudre en improvisant. Même les termes inconnus doivent être traduits en respectant la cohérence du texte (l'omission est à éviter). Trop nombreux sont les candidats qui ne ménagent pas de temps pour cet exercice lors de la préparation et qui perdent, par conséquent, un certain nombre de points.

L'entretien avec l'examineur permet d'approfondir l'explication et de revenir sur certains éléments du texte passés sous silence ou mal interprétés. Il permet aussi d'amener le candidat à préciser ou à développer sa pensée. L'examineur n'essaye pas de piéger le candidat, au contraire, il essaye de le guider avec bienveillance.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Les candidats sont globalement bien préparés à l'explication de texte, en revanche, ils le sont moins à la traduction. Il faut donc s'entraîner davantage afin d'acquérir de bons réflexes de traducteur. Si la méthode est rarement un problème, il n'en est pas de même de la langue qui demeure parfois approximative. Les candidats doivent s'efforcer d'employer une langue la plus correcte et naturelle possible.

Quant à l'accent, l'accentuation et la prononciation, un entraînement régulier de la pratique orale (compréhension et expression) permet d'acquérir plus d'aisance et de fluidité. Il faut donc s'exercer assidûment et s'imprégner de la langue autant que faire se peut (grâce à la radio, la télévision et les films par exemple).

Enfin, outre les connaissances historiques que tout étudiant hispanisant doit avoir, une lecture régulière de la presse espagnole et latino-américaine s'impose car le candidat doit se tenir informé de l'actualité des pays hispanophones.

Exemples d'articles proposés cette année au concours :

- "No son inmigrantes, son turistas", *El País*, 23/02/12
- "Cuando Facebook deprime", *La Vanguardia*, 11/12/11
- "Tarifa aprueba urbanizar una de sus últimas playas vírgenes", *El País*, 9/05/12
- "Twitter, un arma poderosa para sortear la censura en Venezuela", *Clarín*, 04/06/12
- "El arte que llena estadios de fútbol", *El País*, 14/11/11
- "El gobierno en funciones propone exhumar a Franco si lo autoriza la Iglesia", *El País*, 29/11/11
- "Somos emigrantes viajados", *El País*, 5/11/11
- "Panamá, el Singapur latinoamericano", *El País*, 7/04/12
- "Un muro de corbatas ante la mujer directiva", *El País*, 11/04/12
- "Raúl Castro cumple 81 años entre incertidumbres políticas", *El mundo*, 03/06/12
- "Venezuela, Cuba, Colombia y Honduras, en la lista negra de los derechos humanos", *El País*, 09/04/12
- "La marca España se tambalea", *Cambio 16*, 03/06/12
- "Clamor en Colombia contra las FARC", *El País*, 06/12/11
- "Año cuarto de la gran depresión", *El País*, 31/12/11
- "Libros y cadáveres", *El País*, 04/12/11

Concours de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Rapport commun Sciences, SES et Lettres

Epreuve d'italien

Examineur : Mme Donella FIORENZA

Nature et déroulement de l'épreuve :

Epreuve facultative

L'épreuve porte sur une deuxième langue vivante, choisie parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe, ou sur une langue ancienne choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un **entretien en langue étrangère** conduit par l'examineur et **portant sur un article de presse non spécialisée**. Un passage du texte, de cinq lignes environ, devra être lu et traduit. Le niveau exigé correspond :

- pour le russe et l'arabe, à deux ans d'enseignement ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat.

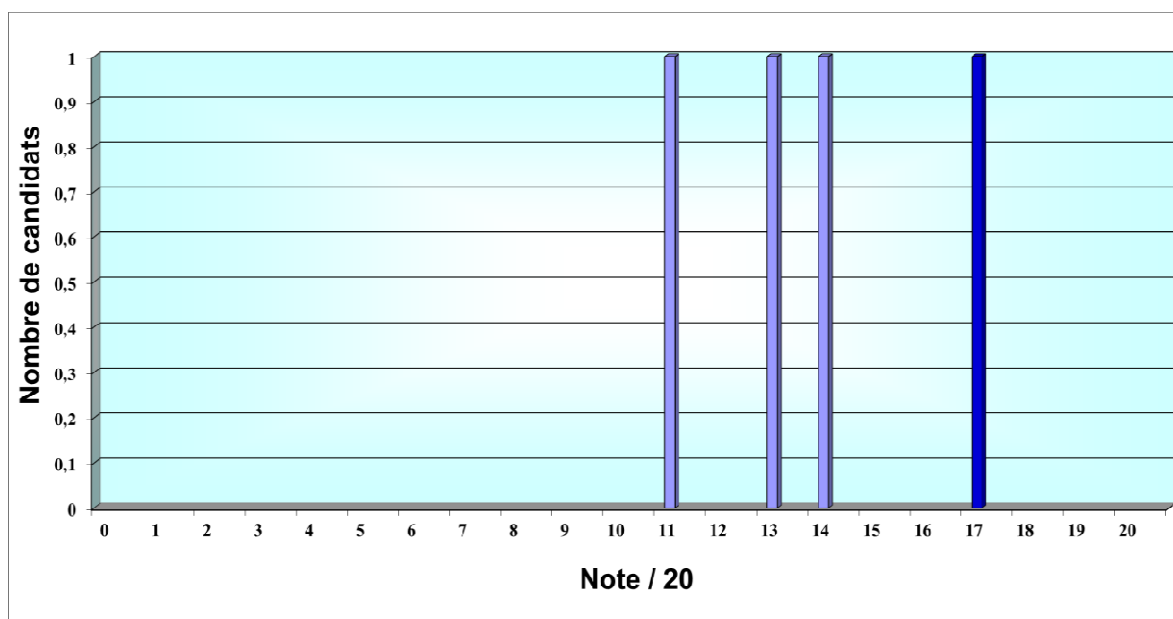
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 4

Note maximale obtenue : 17 / 20

Note minimale obtenue : 11 / 20

Moyenne : 13,75 / 20



Commentaires généraux :

Les candidats qui ont choisi l'option langue vivante ont tous obtenu des notes supérieures à 10.

Ils se sont exprimés dans un italien acceptable, avec des degrés de fluidité différents.

La lecture a été dans l'ensemble correcte.

Ils ont tous pu présenter l'article proposé de manière compréhensible et relativement structurée.

Des différences ont été remarquées dans les commentaires aux textes, certains étant plus argumentés, étoffés et avec un plus grand nombre de références à l'actualité ou à la civilisation.

Quelques hésitations et difficultés ont été remarquées au niveau du vocabulaire, quelquefois résolues grâce à des calques du français.

Les articles proposés étaient tirés de quotidiens (Corriere della Sera, La Stampa).

Sujets :

- "Un museo di arte contemporanea brucia le sue opere"

- "La musica puo' aumentare la produttività ?"

Commentaires particuliers :

Un candidat a fait la présentation de l'article mais n'a pas su ouvrir sur une problématique et développer un commentaire.

Nous signalons quelques fautes :

Au niveau lexical :

Il problema sera plutôt en italien : « il problema / i problemi »

La salva sera plutôt « la salvezza ou la salvaguardia » del patrimonio

Esprimarsi sera plutôt « esprimersi »

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Pour les divers concours de l'ESM en 2012, onze candidats se sont présentés pour l'italien, en LV2 mais aussi en LV1 (3 dans la filière scientifique, 4 dans la filière économique, 4 dans la filière littéraire).

Dans l'ensemble, tous les candidats ont fourni des prestations acceptables voire satisfaisantes ou très satisfaisantes. Quelques candidats avaient pu suivre une formation pendant la scolarité, d'autres malheureusement non.

Pour les futurs candidats, l'entraînement à la lecture, à la traduction, au résumé, au commentaire d'articles sur l'actualité italienne facilitera l'épreuve. Même si les candidats se présentent au concours sans avoir suivi une formation, ils pourront s'entraîner à partir d'articles disponibles sur les sites de la presse italienne (*Corriere della Sera, La Stampa, La Repubblica, Il Sole 24 ore, L'Espresso, Panorama*) et s'entraîner à la compréhension orale à

partir des vidéos disponibles sur les mêmes sites ou en écoutant les enregistrements du site Audiolingua « italien » pour le niveau B1 ou B2.

Il est utile de réviser de manière systématique le lexique, par exemple à partir d'ouvrages de vocabulaire usuel regroupé par thèmes, disponibles chez Bordas, Hachette, ou d'autres éditeurs. Il faudra penser aussi à l'utilisation des connecteurs logiques et des tournures pour argumenter.

Enfin il est important d'approfondir la connaissance des aspects culturels et de la civilisation de l'Italie, mais aussi de s'intéresser à l'actualité, ceci pour mieux étoffer le commentaire de l'article de presse. A part la lecture des journaux et des revues, il peut être important de consulter des ouvrages synthétiques rédigés en français sur la civilisation italienne à usage des étudiants du supérieur. Nous pouvons indiquer, par exemple, l'ouvrage d'Alessandrini, *Civilisation italienne*, Hachette ou Pauvert, Savi, *Dossiers de civilisation italienne*, Ellipses.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de russe

Examinateur : Mme Natalia BARON

Nature et déroulement de l'épreuve :

Epreuve facultative

L'épreuve porte sur une deuxième langue vivante, choisie parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe, ou sur une langue ancienne choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un **entretien en langue étrangère** conduit par l'examinateur et **portant sur un article de presse non spécialisée**. Le niveau exigé correspond :

- **pour le russe et l'arabe, à deux ans d'enseignement ;**
- **pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat.**

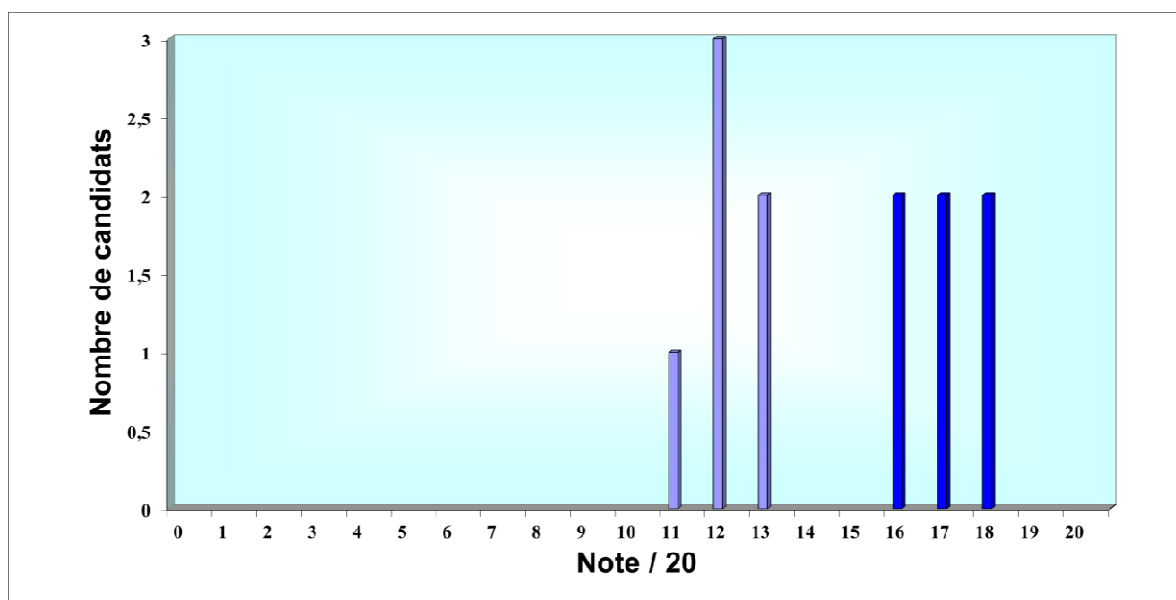
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **12**

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 11 / 20

Moyenne : 14,58 / 20



Commentaires généraux :

Le jury ne s'attend pas à ce qu'un candidat n'ayant dans son bagage que deux années d'apprentissage de russe ait le même niveau de compréhension écrite et d'expression orale qu'un candidat de LV1 ou de LV2. Néanmoins, un travail méthodique et régulier permettra à tous les candidats d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir cette épreuve. Dans l'ensemble, les candidats de cette session (2 en concours Scientifique ; 12 en Lettres ; 5 en S.E.S) ont fait preuve de sérieux, de bonne volonté et d'ouverture d'esprit et ont réussi à traiter avec pertinence les sujets d'actualité qui leur ont été proposés tels que : nouveaux habitants de Tchernobyl ; violence urbaine ; place de la bicyclette dans une ville moderne ; problèmes démographiques...

Les candidats qui ont obtenu les meilleurs notes ont bien organisé leur exposé, ont lu avec intonation et sans trop de fautes d'accent tonique un passage du texte proposé et en ont fait le résumé dans un russe assez riche et grammaticalement correct. Chez certains candidats, un manque de compréhension du texte a pu être compensé par des « tactiques », telles que : l'interprétation de l'image qui accompagnait l'article, l'analyse de mots empruntés, l'exploitation maximale de notes de bas de page, l'établissement de liens entre différents éléments du texte afin d'en dégager une problématique...

Le jury a apprécié chez les meilleurs candidats une bonne maîtrise des bases grammaticales et lexicales ainsi qu'une bonne faculté à communiquer. Certains ont eu l'excellente idée de se présenter en russe et d'exposer en quelques mots leur projet d'avenir.

Commentaires particuliers :

Une seule candidate du concours Lettres a présenté le russe en LV1. Elle a traité avec brio le sujet proposé, a parfaitement organisé son exposé et a réussi à exprimer son point de vue de façon intéressante et originale dans une langue correcte et riche. La lecture et la traduction du passage indiqué n'ont posé aucun problème.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Les résultats obtenus lors de cette session sont très satisfaisants et devraient encourager les futurs candidats à améliorer leur niveau de russe.

Voici quelques conseils pour se préparer à l'épreuve de russe LVF :

- s'entraîner tous les jours à lire à voix haute la presse russe : de courts articles sur des thèmes divers de société (il y en a beaucoup sur les sites : www.gazeta.ru; <http://www.aif.ru/society>; www.onlinegazeta.info/journals/ogonek e...) et d'en faire le résumé à l'oral ;
- apprendre des listes des mots qui reviennent le plus souvent dans ces articles ;
- apprendre un maximum de mots de liaison qui rendront votre discours plus naturel ;
- s'entraîner à reconnaître les mots empruntés qui sont de plus en plus nombreux dans la presse russe ;
- consolider vos bases grammaticales (la conjugaison et le passé des verbes les plus courants, le comparatif, la déclinaison d'un groupe nominal, des pronoms personnels...);
- pendant l'entretien avec le jury, faire preuve de combativité, ne jamais vous décourager, exploiter au maximum vos ressources même si vous les jugez insuffisantes.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve de latin - grec

Examineur : M. François PICHOT

Le jury se réjouit cette année encore de la qualité des prestations et du travail des candidats. Les langues anciennes ne sont pas négligées, et les candidats semblent avoir perçu l'intérêt transdisciplinaire de cette matière.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Epreuve de langue obligatoire

Le latin ou le grec peut être pris comme épreuve obligatoire de langue (LV1 ou LV2, ou LV3 à la place de l'épreuve de géographie).

La note sur 20 est comptabilisée dans le total des points des épreuves d'admission ; elle est affectée du coefficient 7 pour les épreuves de type LV1 et LV2 et du coefficient 6 pour l'épreuve de type Géographie (LVO).

Il n'y a pas de programme spécifique pour cette épreuve : les extraits sont tirés de la littérature classique latine ou grecque.

Le candidat est interrogé sur un texte d'une quinzaine de lignes. Le niveau attendu est celui de la classe de Première Supérieure.

Epreuve facultative

L'épreuve porte sur une deuxième langue vivante, choisie parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe, ou sur une langue ancienne choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

L'épreuve en langue ancienne consistera en la **traduction d'un texte** tiré d'un groupement de **textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec**. Ce groupement est défini chaque année par une circulaire ministérielle. La traduction est suivie par des réponses en langue française aux questions posées par l'examineur. Le niveau de l'épreuve est celui du baccalauréat, avec une bonne connaissance de la grammaire.

Déroulement de l'épreuve

Préparation de 30 minutes avec dictionnaire (Gaffiot pour le latin, Bailly pour le grec).

Intervention de 20 minutes selon les étapes suivantes :

- présenter brièvement le texte,
- le lire de manière expressive,
- le traduire groupe de mots par groupe de mots après avoir relu le groupe de mots latins ou grecs syntaxiquement cohérent qui correspond (essayer dans la mesure du possible de respecter le mouvement de l'énoncé),

Reprise de 5 minutes, sous forme d'entretien visant à la correction de la traduction ou à l'approfondissement des idées de commentaire.

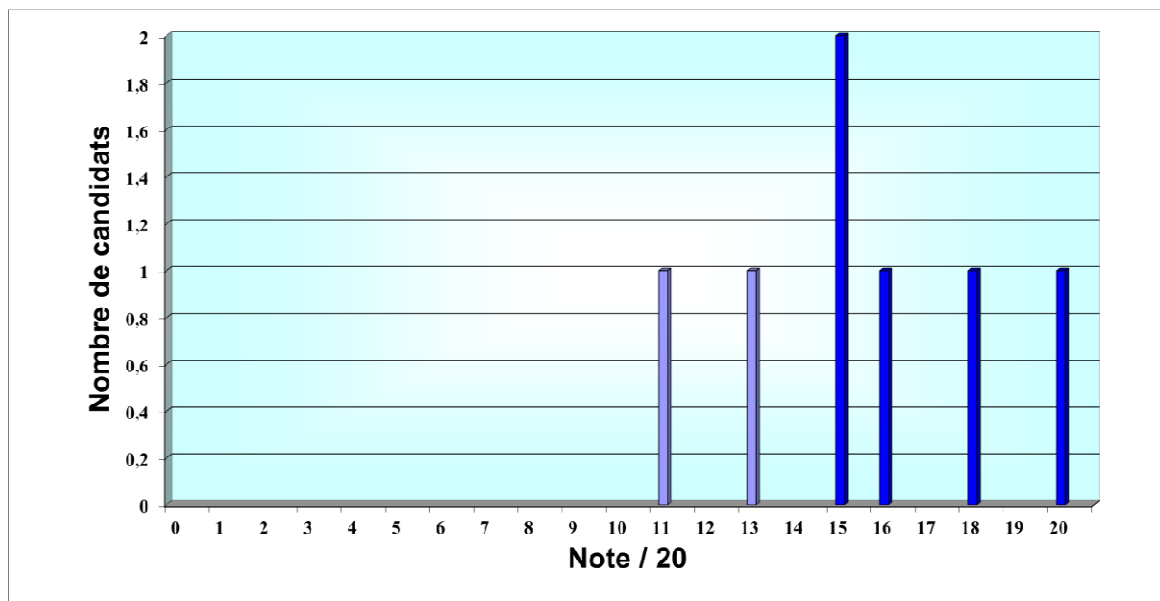
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 7

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 11/20

Moyenne : 15 / 20



Commentaires généraux :

Le candidat doit commencer par présenter, en quelques mots, l'auteur et le texte à traduire. Cette introduction doit être courte, mais doit être faite avant la traduction elle-même, pour ainsi introduire le thème central du passage, son enjeu et sa composition.

Le candidat lit ensuite le texte, en essayant de lire distinctement et de manière cohérente, en suivant les articulations de la phrase et du texte.

Puis le candidat traduit le texte, en isolant les groupes de mots formant une unité. Si une partie du texte n'a pu être traduite dans le temps de préparation imparti, le candidat pourra y revenir lors de la reprise avec l'examinateur.

La reprise procède en deux temps : d'abord le candidat, aidé en cela par le jury, revient sur quelques points de la traduction, et est invité à corriger certaines analyses syntaxiques, morphologiques ou grammaticales. On interroge ensuite le candidat sur quelques-unes des idées exprimées dans le texte.

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Cette épreuve, d'un niveau accessible, requiert tout de même un travail régulier tout au long de l'année. Une bonne connaissance de la grammaire et de la morphologie latine ou grecque est attendue de tous les candidats. Les textes du programme doivent être connus et maîtrisés

par ceux qui passent l'épreuve facultative. La pratique régulière de la lecture cursive de textes grecs ou latins est recommandée pour les candidats qui passent l'épreuve hors-programme.

Textes dont ont été issus les extraits pour l'épreuve hors-programme, cette année :

- César, *La Guerre des Gaules*
- Tite-Live, *Ab Urbe condita libri*.

Ce rapport incite donc les candidats à fréquenter les œuvres majeures de la littérature classique, car cela ne pourra que les servir dans cette épreuve comme dans beaucoup d'autres.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuve d'arabe

Examinateur : Mme Marie-Aimée GERMANOS

Nature et déroulement de l'épreuve facultative :

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, l'arabe moderne ou le russe ;
- ou une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, au coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examinateur et portant sur un article de presse non spécialisée. Le niveau exigé correspond :

- pour le russe et l'arabe, à deux ans d'enseignement ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat.

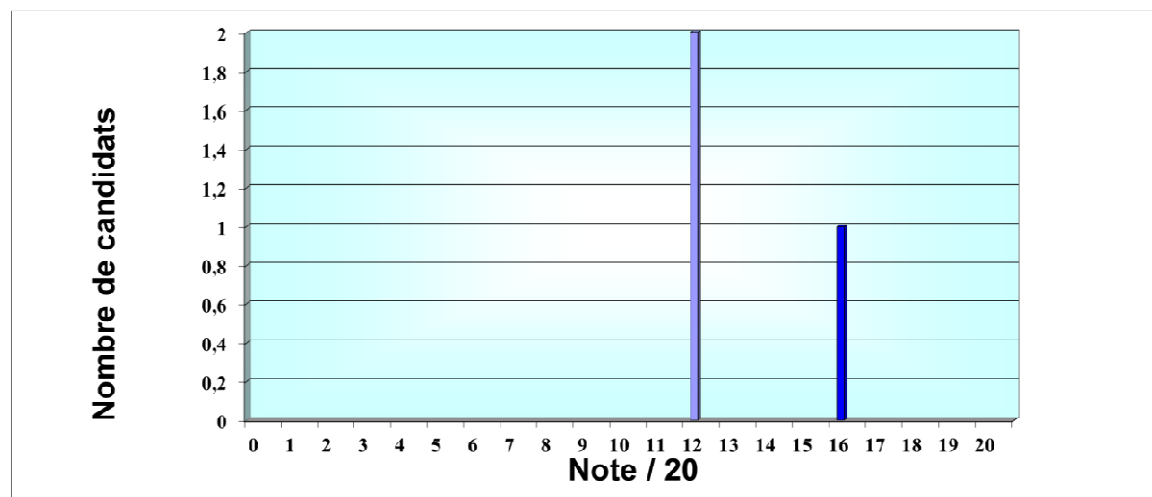
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : 3

Note maximale obtenue : 16 / 20

Note minimale obtenue : 12 / 20

Moyenne : 13,33 / 20



Commentaires généraux :

Aucun candidat de la série S, un seul candidat de la série L, et deux candidates de la série ES ont présenté l'arabe moderne en épreuve facultative. Le niveau était globalement bon.

Commentaires particuliers :

Les prestations des trois candidats ayant choisi l'arabe pour LVF étaient dans l'ensemble bonnes pour ce qui est de la lecture (reconnaissance des termes, vocalisation), du sérieux et de la motivation dans la préparation du commentaire de texte et de l'entretien.

Sur le plan linguistique, les principales difficultés rencontrées – variables selon les candidats – sont la confusion, lors de la lecture, entre certaines lettres (par exemple *tâ'* / *shīn*) ou la prononciation laborieuse de quelques consonnes postérieures (notamment la hamza, le 'ayn, le qâf). Cette année encore, de sérieuses lacunes grammaticales ont été relevées pour ce qui est de la conjugaison et de l'emploi des pronoms personnels ainsi que, parfois, des lacunes lexicales y compris pour des termes usuels (par exemple le verbe *akal*).

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Il est conseillé aux candidats de s'exercer régulièrement, chez eux, à la lecture et à l'écriture dès le début de l'apprentissage de l'arabe. Ils sont également encouragés à recourir, si possible, à des enregistrements pour améliorer leur prononciation. Il leur est par ailleurs recommandé de s'exercer à la conjugaison à l'accompli et à l'inaccompli des verbes réguliers et à l'emploi des pronoms personnels.

Enfin, le nombre réduit de candidats ayant présenté l'épreuve d'arabe cette année ne permettant pas de rendre compte de façon exhaustive des difficultés auxquelles pourraient éventuellement être confrontés de futurs candidats, une consultation des rapports des années précédentes, en complément à ce rapport 2012, est vivement recommandée.

Concours Lettres de l'ESM de Saint-Cyr en 2012

Epreuves de SPORT

Examineur : Chef de bataillon Christophe JAMBON

Nature et déroulement de l'épreuve :

Les candidats au concours d'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr 2012 ont effectué les épreuves sportives conformément aux modalités et aux barèmes fixés par l'arrêté relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers du 24 novembre modifié.

67 candidats ont effectué les épreuves sportives dans des conditions très satisfaisantes sur une infrastructure de grande qualité. Les blessures liées aux épreuves sportives du concours ont été quasi-inexistantes, ce qui constitue un point positif et confirme le bon déroulement des épreuves.

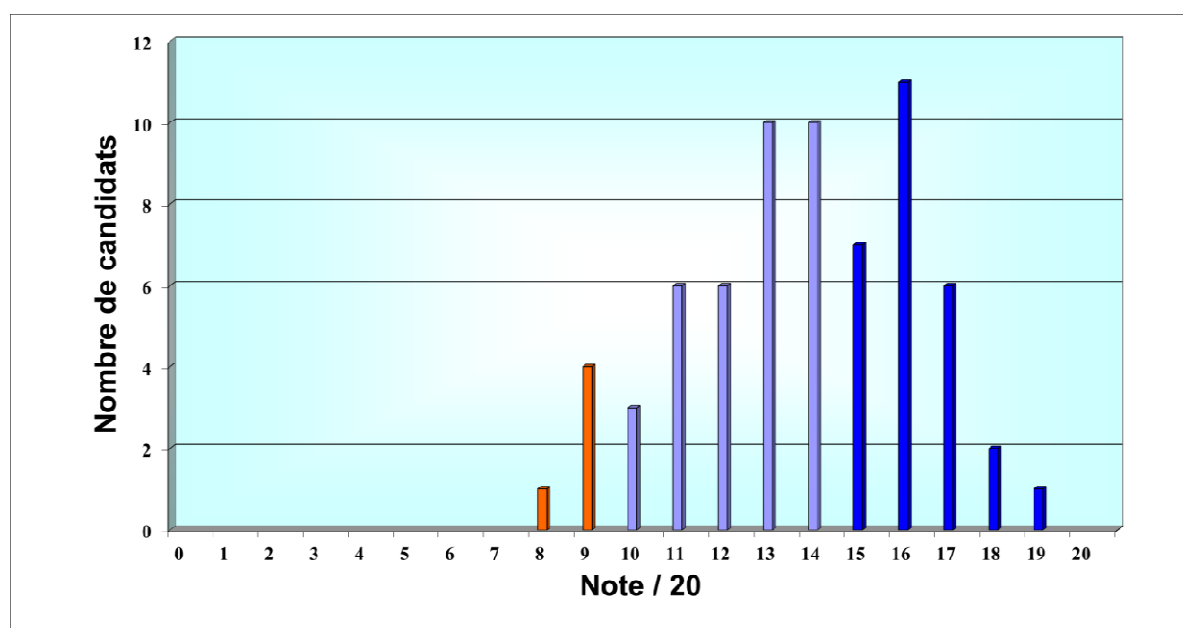
Répartition des notes :

Nombre de candidats interrogés : **67**

Note maximale obtenue : 19 /20

Note minimale obtenue : 8/20

Moyenne : Sciences 13,73 /20



Commentaires généraux :

Nous constatons globalement un bon niveau physique pour les tous candidats CPGE des lycées militaires et un niveau physique beaucoup plus faible pour une grande majorité des autres candidats. Néanmoins, il semble qu'il y ait eu une prise de conscience chez cette dernière population, de l'importance d'une préparation physique adaptée pour ce type d'épreuves. Les conseils de préparation aux épreuves sportives, même si les résultats restent encore très moyens, semblent être pris en compte par une très grande majorité d'entre-eux. Pas de note éliminatoire en Sport pour le concours Lettres.

Commentaires particuliers :

- Le MAINTIEN d'une note éliminatoire pour les épreuves sportives incite les candidats motivés à mieux appréhender leur préparation physique pour ce concours.
- Dans l'article 2 de l'arrêté du 24/11/1998 modifié, il est précisé que les épreuves du concours sont exécutées conformément aux règlements de la FFA et de la FFN. Ce choix ne semble pas le mieux adapté au regard des points suivants :
 - le bon sens ne nous autorise pas à appliquer à la lettre ces règlements, sous peine de voir une majorité des candidats se faire éliminer ;
 - la règle des faux départs retenus par les 2 fédérations (élimination directe) est trop stricte pour ce type de concours. Les candidats ne sont ni des licenciés desdites fédérations, ni des compétiteurs, même s'ils passent un concours. L'application de cette règle telle que demandée par les 2 règlements fédéraux prive parfois (peut être) l'institution de candidats à fort potentiel.
La mise en place de règlements ainsi que de protocoles adaptés ET suffisamment détaillés pour chacune des épreuves (pouvant s'appuyer sur les grandes lignes des règlements fédéraux) paraît donc beaucoup mieux appropriée.
 - la prise en compte des règlements fédéraux comme référence en matière de protocole de réalisation des épreuves n'autorise pas à ce que l'on apporte, dans les textes officiels régissant le concours, des précisions contradictoires avec ces règlements, au risque de créer des ambiguïtés et des erreurs aboutissant à des recours (exemple : en natation, il est précisé que le départ peut être plongé ou sauté. Or le règlement fédéral n'autorise pas le départ sauté).
- Pour l'épreuve d'abdominaux, la problématique du protocole déjà identifiée dans le cadre du CCPM pose ici aussi de gros problèmes aux contrôleurs. La part de subjectivité sur la validation ou non de la flexion du tronc peut ouvrir la porte à de très nombreuses protestations de la part des candidats (Par exemple : quelle amplitude permet de dire que le mouvement est valide ou non, même si on connaît la limite basse à ne pas dépasser ? Quid des féminines sur le contact bras/poitrine qui relève souvent les coudes, ce qui les approche naturellement de la cuisse facilitant l'exécution du mouvement alors que chez les garçons, les coudes décollés ne le valident pas, etc.).
- Concernant l'épreuve des tractions, il serait intéressant d'apporter quelques précisions sur les conditions de réalisation du mouvement afin que tous les candidats le réalisent de la même manière. En effet, est-il autorisé de faire des ondulations ou des balancements, des à-coups, d'utiliser les jambes ou l'élasticité de la barre ? Quelle position des pouces autoriser sur la tenue de la barre (libre ou imposée) ?

Conclusion et conseils aux futurs candidats :

Quel que soit le niveau physique de départ et afin de répondre aux exigences physiques minimales pour ce concours, une préparation physique générale et un entraînement spécifique pour chacune des épreuves sont impératifs.

Excepté l'épreuve de natation qui demande une infrastructure particulière mais accessible, la préparation pour l'ensemble des autres épreuves sportives peut être réalisée sans moyens spécifiques. VOLONTÉ et RÉGULARITÉ suffisent à développer un minimum de capacités permettant d'obtenir des notes correctes sur l'ensemble des épreuves à réaliser.

En résumé, il est impératif de s'entraîner afin de ne pas découvrir les subtilités techniques de l'épreuve le jour du concours.

L'ECHAUFFEMENT fait partie intégrante de l'épreuve. Trop de candidats négligent cette séquence malgré les rappels réalisés et le temps accordé pour qu'il soit efficient. Bien s'échauffer avant une épreuve limite les risques d'accident, plus particulièrement musculaires. Il permet également d'être dans les conditions cardio-pulmonaires et musculaires optimales pour réaliser une performance.

Une HYDRATATION régulière (avant, pendant et après l'effort) et une phase d'ÉTIREMENTS adaptée à l'issue de l'ensemble des épreuves faciliteront la récupération.